

Amélioration de l'Habitat 7,5 M€ d'aides aux travaux



Evénement 10/13

Festival BD

La 4^e page du festival organisé
par la Médiathèque s'écrit les 11 et 12 mars

Grands équipements 32/33

Stade Jean Alric

La transformation de Marathon
et du fond de stade se poursuit

Une vision prospective pour le territoire et des actions pour les cinq années qui viennent

STAC TRANSPORTS-CANTAL TOUR
 Le transport de personnes par Autocar est un métier. C'est le nôtre.
 du transport scolaire... au voyage de grand tourisme.

DEVIS GRATUIT SUR SIMPLE DEMANDE

70 véhicules de 8 à 63 places

17, rue Jacques Prévert - AURILLAC - Tél. 04 71 48 48 33 - Z.A.C. Les Adrets - 15100 ROFFIAC - Tél. 04 71 48 48 79 - stactransports@orange.fr - www.stac-transport.com

AVEC FRAM
 Prenez un bain de soleil en République Dominicaine!

FRAMISSIMA
 Memories Splash****
 à Punta Cana
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Infos & réservations:
STAC Voyages
 9 place du Square à AURILLAC
 Tél. : 04 71 48 48 77
 info@stacvoyages.com

AMBASSADE **FRAM** | **STAC**

AU DÉPART D'AURILLAC : ESCAPADE EN CATALOGNE DU 9 AU 13 MAI 2017 : 690,00€/PERS

SOULIER
 3, Route du Collet
 15000 AURILLAC
 ☎ 04 71 64 66 00

Début des travaux du Pôle Immobilier d'Entreprises 6^{ème} tranche.

JOTUL
 Dans le monde

-15% SUR TOUTE LA GAMME*

PRENEZ UN TEMPS D'AVANCE !

DU 15 MARS AU 15 AVRIL

30% DE CREDIT D'IMPÔT*

cheminées des Volcans
 Rond-point d'Arpajon - 15000 AURILLAC - 04 71 43 04 76
 www.chemineesdesvolcans.fr

A l'heure de la préparation de nos budgets, les orientations partagées au sein du Conseil communautaire de la CABA prolongent la politique d'aménagement construite collectivement ces dernières années. Notre volonté reste inchangée : aujourd'hui comme hier, c'est avec une vision globale que nous poursuivons la structuration et le développement du Bassin d'Aurillac au travers de projets porteurs pour l'ensemble du territoire.

L'identité que s'est forgée notre Intercommunalité trouve en effet sa source dans l'action solidaire conduite à l'échelle de notre bassin de vie. Celle-ci se concrétise au travers de l'efficacité de tous les grands services publics de proximité que nous gérons : l'eau, l'assainissement, les déchets, les transports. Elle repose aussi sur les démarches prospectives de la politique de la ville ou de l'urbanisme, et leurs traductions dans le projet éducatif communautaire, le soutien aux quartiers prioritaires, ou l'habitat avec le lancement d'une nouvelle opération programmée qui va apporter 7,5 M€ d'aides aux particuliers pour l'amélioration de leur logement.

Elle s'exprime par les grands équipements structurants dont la plupart sont devenus des emblèmes de ce territoire et de sa ville-centre, par exemple le Prisme, le Centre

Aquatique, la Médiathèque, l'Épicentre ou encore le Stade Jean Alric. Cependant la réussite et le développement de la CABA réside aussi dans notre capacité à irriguer l'ensemble de notre territoire et à y faire émerger en tous points des équipements phare : le Parapluie à Naucelles, le sentier des Gorges de la Jordanne, le centre d'accueil de Lascelles, le site du Puech des Ouilhes à Lacapelle-Viescamp, et bientôt la Station de pleine nature de Mandailles et la visite en réalité augmentée sur le Rocher de Carlat...

Le soutien à l'activité économique et à l'emploi, que ce soit au travers du Pôle immobilier d'entreprises, des zones d'activités, de l'aéroport, de notre engagement pour le désenclavement... répond lui aussi à l'enjeu de promouvoir une ouverture et une dynamique profitables à tous. Car tous les habitants doivent bénéficier des politiques conduites par l'Intercommunalité et chaque commune, quelle que soit sa taille, doit aussi y trouver son compte.

Alors que les évolutions de périmètre sont appelées à se poursuivre - espérons-le de manière concertée -, la préservation de cet équilibre global est le garant du succès de l'Intercommunalité, ici comme ailleurs. Il est indissociable du dialogue et du travail mené à bien par delà les sensibilités, ce qui



est vrai aussi bien au sein de nos instances qu'avec nos partenaires : Département, Région, Etat, Europe, Agence de l'Eau, avec qui nous contractualisons pour développer le territoire.

La mise au point et la signature de l'ensemble de ces contrats d'ici la fin du semestre est un des moyens essentiels pour préserver et améliorer encore notre politique d'investissement et de modernisation ; c'est la certitude que malgré les baisses de dotations, notre collectivité aura la capacité durant les prochaines années de mener une action forte et donner de l'espoir à tous ceux qui veulent vivre dans les meilleures conditions possibles.

Jacques MÉZARD

Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac
 Sénateur

SOMMAIRE

Actu	4	Dossier	17	Contractualisation	28
Festival BD	10	Economie	22	Politique de la Ville	34
Événementiel	14	Finances	27	Vie des communes	39

Ligne aérienne

Nouveau record de fréquentation

En 2016, la ligne Aurillac/Paris a embarqué à son bord 30 229 passagers, soit 10% de plus par rapport à 2015 ! Un nouveau record de fréquentation qui témoigne, si besoin en était, du rôle primordial que joue cette liaison pour le désenclavement et l'aménagement du territoire du Bassin d'Aurillac et du Cantal. D'où le soutien que lui apportent, aux côtés de l'Etat (1,8 M€), la CABA et le Conseil Départemental (environ 500 000 € chacun) ainsi que l'Interconsulaire (30 000 €), la CCI (200 000 €) et la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui vient de porter son soutien à 350 000 € par an.

Le taux de remplissage des vols de cette ligne Aurillac/Paris est lui aussi en constante progression et atteint 62,85% sur l'année. Plus de 1 000 vols ont été assurés par la Compagnie Hop! à raison de deux rotations quotidiennes du lundi au vendredi et une le dimanche. En ajoutant aux passagers de cette

liaison régulière ceux des autres mouvements commerciaux aériens (1 145 vols), la fréquentation de l'aéroport a dépassé les 31 000 passagers, la plus importante jamais enregistrée.

Autre succès rencontré l'an passé, la liaison avec la Corse. En 2017, une ligne desservira à nou-

veau Ajaccio via Castres avec un vol aller-retour tous les samedis du 17 juin au 2 septembre 2017. Les réservations sont ouvertes, nombreux sont ceux qui ont déjà prévu leurs vacances !

Réservations : HOP/
0 892 70 22 22
(0,35 €/min depuis un téléphone fixe)
www.hop.com



RN122

Les travaux de déviation ont débuté

Alors que les acquisitions foncières amiables s'achèvent, les travaux préparatoires au projet routier de déviation de la RN 122 (contournement de Sansac-de-Marmiesse et raccordement à Aurillac) ont démarré début février par la démolition des habitations qui se trouvaient sur le futur tracé.

Les crédits nécessaires aux opérations programmées pour 2017 (7,6 M€ sur l'ensemble du tracé cantalien) ont bien été inscrits dans le budget du Ministère des Transports. Sur la déviation Aurillac-Sansac, la réalisation des

premiers ouvrages devrait donc débuter en fin d'année. Pour mémoire, ce projet de 13 km au total prévoit la création d'une nouvelle voie sur 10 km et la reprise de la départementale actuelle (RD920 et avenue du Garric) sur 3 km.

Depuis le Garric, le tracé contournera la ZAC de Tronquières, croisera l'actuelle RN122 au niveau de l'embranchement de Milly-Crespiat pour suivre la voie ferrée jusqu'à Esban. Il rejoindra l'actuelle RD 53 (route du Barrage) pour contourner Sansac-de-Marmiesse par le nord, avant de retrouver la section existante au niveau du Pont du Laurent.

L'accès à la téléphonie et internet en question

Comment faire réduire votre facture si cela fonctionne mal ?

Le 17 janvier, le Président Jacques Mézard et le Vice-Président en charge des Techniques de communication Jean-Paul Nicolas ont reçu à la CABA Jean-Marie Montel, Délégué régional Orange, et Brigitte Allegrette, Directrice des relations avec les collectivités locales, en présence de nombreux Maires. L'objectif de cette rencontre était de faire un point sur le déploiement du réseau fibre optique FTTH (fibre à domicile) et de répondre aux questions. Défaut de couverture et de capacité du réseau de téléphonie mobile, insuffisance du débit de l'internet, coupures... : les élus ont exposé les dysfonctionnements constatés sur les communes de notre territoire.

« Il n'est pas acceptable qu'il y ait autant de disparités et que les services se dégradent, ont-ils souligné. Nos territoires ne doivent pas passer en dernier : la fibre et la téléphonie sont des priorités, et nos concitoyens veulent être traités comme tous les citoyens français. »

Les représentants d'Orange ont mis en avant les investissements lourds à réaliser pour faire face à l'explosion des usages, et argumenté sur les déploiements en cours de la fibre optique et de la 4G, ainsi que sur les dispositifs de détection et de réponse aux dysfonctionnements.



Les Maires ont également pointé le problème d'accès aux services inclus dans les abonnements et à une information rapide et fiable. Concernant la téléphonie mobile, les responsables régionaux d'Orange ont rappelé l'existence de boîtiers « Femtocell » qui permettent, installés derrière une box, de disposer d'une couverture à domicile. Ils ont également indiqué que, le cas échéant, **un geste commercial peut être étudié**. Pour cela, le client peut porter **réclamation par téléphone, sur internet ou par courrier** auprès du service indiqué sur sa facture : **rubrique « Nous contacter », colonne de gauche au recto de la facture**.

Le projet de SCoT finalisé

Assurer la croissance sur tous les territoires, mener une politique globale d'attractivité territoriale : telles sont les orientations fondamentales retenues pour le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châ-

taigneriaie. Lancé à l'automne 2013, la démarche arrive à son terme.

En janvier, les élus des communes et intercommunalités de l'arrondissement ont participé à une rencontre de finalisation du Document

d'orientations et d'objectifs. Celui-ci décline les réponses aux enjeux du SCoT selon 3 axes : renforcer l'armature territoriale et favoriser la qualité d'accueil ; développer l'attractivité économique ; préserver et valoriser la qualité du cadre de vie. La volonté est de faire du SCoT un outil de développement pour le territoire, sans contraintes inutiles.

L'arrêt du projet de SCoT sera proposé au Comité Syndical fin mars, puis il entrera dans la dernière phase administrative pendant laquelle chacun peut continuer à donner son avis. Objectif : approbation fin 2017.

Plus d'infos : scottbacc.fr



Un Pacte Régional pour le Cantal

Le Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes Laurent Wauquiez a fait étape le 20 janvier au Stade Jean-Alric. Il a été accueilli par Christian Millette, Président du Stade Aurillacois, et Jacques Mézard, Président de la CABA et Sénateur, en présence de Vincent Descœur, Président du Conseil départemental, Michel Jabiol, représentant le Maire d'Aurillac, de nom-



breux maires et élus communautaires, départementaux et régionaux, ainsi que des joueurs et dirigeants du club.

Réaffirmant son attachement au Cantal et ses encouragements au Stade Aurillacois, Laurent Wauquiez a présenté le nouveau soutien régional au club porté à 300 000 € par an pendant 6 ans. Un soutien inclus dans le nouveau Pacte Régional pour le Cantal : signé dans la foulée à l'Hôtel du Département, il apporte sur 6 ans des aides à hauteur de 127,8 M€.

« C'est un engagement renforcé, sur la durée, a détaillé Laurent Wauquiez. Il répond à des objectifs fondamentaux pour le Cantal : le désenclavement avec les projets routiers, et la bataille à mener sur le ferroviaire, notamment la jonction Aurillac-Brive ; le développement économique ; le développement touristique ; l'enseignement supérieur ; le sport ; la culture. »

Ecole départementale d'équitation Les nouveaux locaux inaugurés

« L'école départementale d'équitation est un outil incontestable pour l'attractivité du territoire », ont apprécié l'ensemble des personnalités présentes lors de son inauguration le 28 janvier. Olivier Puls, Ecuyer du Cadre de noir de Saumur, avait même fait le déplacement. Avec 520 licenciés et plus de 700 participants par semaine, l'école d'équitation se classe 6^e parmi les 1 038 clubs français. « Apporter un enseignement de qualité est mon objectif premier grâce à une pédagogie moderne et adaptée à tous nos publics », explique Guilhem Devèze, le Directeur. Jacques Mézard, Président de la CABA, a salué « sa volonté, sa tenacité et sa passion pour le cheval mais aussi pour les habitants ».

« Nés il y a 30 ans, les locaux méritaient de faire peau neuve ! C'est

chose faite grâce au travail partenarial mené par nos Collectivités », a souligné Vincent Descœur, Président du Conseil départemental. Cette réalisation d'un coût de 3,5 M€ portée par le Département a reçu le soutien de l'Etat, de la Région et de la CABA à hauteur de 500 000 € chacun, ainsi que du CNDS, 300 000 €.

Face aux mutations en cours au sein des Haras nationaux, le Dépar-

tement et la CABA s'associent également pour poursuivre un projet autour du Pôle Cheval. « L'engagement et l'unité forte des Collectivités notamment leur capacité à fédérer leurs investissements sur des projets structurants est un exemple pour l'Etat, a conclu Jean-Philippe Aurignac, Secrétaire Général. Cet équipement symbolise l'alliage entre un territoire de nature, de tradition, de modernité et d'excellence ! »



Vie Etudiante Choisir sa formation post-bac

Futur bachelier, le temps est venu de faire vos choix pour la rentrée prochaine.



Le Bassin d'Aurillac propose plus de 40 formations Bac+2 et Bac+3 pour l'essentiel. Environnement, langues, informatique, commerce, gestion, comptabilité et ressources humaines, biologie, communication, technologie industrielle, danse, santé, éducation... : plus d'infos sur www.caba.fr, rubrique Vie Etudiante.

L'inscription dans ces formations et les autres, se fait via le site www.admission-postbac.fr. Vous avez jusqu'au 20 mars à 18 h pour saisir vos vœux, puis jusqu'au 2 avril pour les valider et envoyer vos dossiers désormais dématérialisés.

A noter que pour la licence Langues Etrangères Appliquées (LEA) parcours affaires et commerce international, vous devez sélectionner la formation proposée par l'Institut National Universitaire Champollion (campus de Rodez), académie de Toulouse et transmettre en parallèle un mail à severine.trin@univ-jfc.fr en indiquant que votre demande concerne la licence LEA sur Aurillac.

Dernier conseil : n'oubliez pas également de déposer votre dossier de bourse et ou de logement avant le 31 mai sur MesServices.etudiant.gouv.fr.

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

A l'étape du diagnostic

En 2016, la CABA a engagé l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Elle s'est pour cela entourée d'un groupement de bureaux d'études, Citadia, Even Conseil et Merc/at. La démarche a débuté par une phase de diagnostic. L'élaboration du PLUi reposant sur une étroite collaboration avec les communes et les acteurs du territoire, plusieurs temps d'échanges se sont tenus.

Mi-janvier, c'est aux personnes publiques associées (élus, collectivités, services de l'Etat, organismes consulaires) que le diagnostic a été présenté par les bureaux d'études et le service Urbanisme de la CABA. Cette rencontre a été l'occasion d'ajuster certains points. De multiples temps de concertation sont également proposés aux élus du territoire : ateliers, permanences individualisées avec les communes, commissions, bureau communautaire.

Globalement, ce diagnostic a souligné un enjeu majeur : le renforcement de l'attractivité du territoire. Ainsi, des réflexions sont à mener pour le désenclavement (accessibilité, transports et numérique), l'amélioration et la diversification de l'offre de logements, le développe-



ment de l'activité économique et la mise en place de nouveaux modes de déplacement.

La démarche va se poursuivre par l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), qui prévoit l'organisation de réunions et d'une concertation avec le grand public. Ce projet sera également débattu au sein de chaque Conseil Municipal et du Conseil Communautaire. Dans ce document figureront les axes et objectifs retenus pour le développement du territoire.

Plus d'infos sur www.caba.fr.

15 médaillés du travail



Vendredi 6 janvier 2017, la salle de la Vidalie (Arpajon-sur-Cère) a accueilli la traditionnelle soirée des vœux de la CABA, à laquelle 300 élus et agents ont assisté. Parmi eux 15 ont reçu la médaille du travail ! Cette soirée a ainsi été l'occasion pour Jacques Mézard, Président, Roland Cornet, Vice-Président chargé du Personnel, et Serge Destannes, Directeur Général des Services, de remercier le personnel pour le travail effectué mais aussi de rappeler les grandes perspectives pour l'année.

Planète Bébé

La Caisse d'allocations familiales, en partenariat avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), le Conseil départemental, la MSA, la Ville d'Aurillac, la CABA..., organise samedi 1^{er} avril le salon « Planète Bébé, parents mode d'emploi » au Centre de Congrès à Aurillac. De 10 h à 17 h en entrée libre, parents et/ou futurs parents pourront s'informer sur de nombreux stands (prestations sociales, modes de garde, droit de la famille, etc.).

Une conférence sur les émotions de l'enfant, un spectacle « SOS Parents en stress », des ateliers seront programmés sur inscription (garde d'enfants possible)

Infos et inscriptions : 06 41 48 58 73

Vœux aux acteurs économiques

Maintenir une politique volontariste

Anticiper les mutations technologiques, soutenir l'activité locale, concourir ensemble à la vitalité du territoire : autant d'enjeux partagés par les collectivités et le monde économique. « Chaque jour, des dirigeants et leurs équipes réussissent le défi de faire vivre sur notre territoire des projets créateurs d'activité et de richesse » ont souligné Pierre Mathonier, Maire d'Aurillac et Vice-Président de la CABA en charge du Développement économique, et Jacques Mézard, Président de la CABA et Sénateur, lors des Vœux aux acteurs économiques début janvier devant de nombreux chefs d'entreprises, élus, chefs de service, représentants des administrations, collectivités et organismes publics, en présence d'Isabelle Sima, Préfet du Cantal.

« L'ensemble des élus connaît les difficultés auxquelles les entrepreneurs font face, sont conscients du besoin d'aller vers plus de facilitation, de simplification, et de la nécessité d'être à leurs côtés. Nous connaissons aussi leur engagement et leurs réussites. » En une période de crise et d'incertitudes, le message résolument tourné vers l'espoir et la confiance a mis en exergue la nécessité de faire face aux mutations à l'œuvre. C'est une politique volontariste qui a été réaffirmée : volonté de « maintenir les services

indispensables à l'activité de vos entreprises, en particulier la ligne aérienne » ; volonté également « d'intégrer le territoire dans les nouvelles technologies au travers du travail sur les réseaux intelligents, sur les nouveaux modes de mobilité dans le cadre des territoires à énergie positive, sur la production d'énergie ».

Une volonté qui se décline au travers des actions qu'initient et conduisent la Ville d'Aurillac et la CABA, avec le soutien de toutes les collectivités (Département, Région) autour des grands projets mais aussi dans l'exercice quotidien de leurs compétences.



Découvrir les grandes œuvres du classique

Vendredi 17 mars, c'est au Théâtre d'Aurillac (20h45) que sera donné le 2^e concert de la Saison musicale



du Vieux Palais d'Espalion accueillie sur le territoire de la CABA. Les virtuoses Lise Berthaud (alto) et Adam Laloum (piano), désigné « Soliste instrumental de l'année » lors des Victoires classiques 2017, enchanteuront vos oreilles avec un joli programme composé des œuvres de Brahms et de la création d'une sonate de la compositrice Florentine Mulsant.

Ce concert sera précédé d'une action pédagogique autour de la composition et de la création avec cette compositrice et les deux musiciens. Enfin, un 3^e concert sera donné par Dana Ciocarlie (piano) et le Quatuor Yako (cordes), mercredi 24 mai à 20h45 à l'église d'Ayrens. Plus d'infos sur www.caba.fr.

Billetterie : Office de Tourisme du Pays d'Aurillac, 7 rue des Carmes à Aurillac, 04 71 48 46 58
Tarifs : 20 €, adhérent 18 €, réduit 9 €

Question des usagers

Chaque jour, la CABA reçoit des questions des usagers. Cette réponse peut intéresser le plus grand nombre !

On me propose une assurance dans le domaine de l'eau. Dois-je y souscrire ?

Des sociétés privées démarchent régulièrement les habitants de la CABA pour leur faire souscrire des assurances dans le domaine de l'eau (interventions d'urgence, dégâts des eaux, dysfonctionnements de plomberie et canalisations...). En tant que gestionnaire des réseaux publics de l'eau et de l'assainissement, la CABA précise qu'elle n'a aucun lien avec ces sociétés.

Ces assurances n'ont aucun caractère obligatoire et relèvent d'une démarche purement commerciale. Sachez que le droit en terme d'accès à l'eau potable assure une très forte protection du consommateur. Ainsi, certains événements couverts par ces contrats d'assurance sont directement assumés par les distributeurs.

Carnaval Jam à l'Épicentre

Samedi 4 mars, enfiler votre plus beau déguisement et venez passer la journée à l'Épicentre pour la nouvelle édition du Carnaval Jam. Une récompense sera attribuée au meilleur costume ! Le matin sera réservé aux inscrits à la Riding

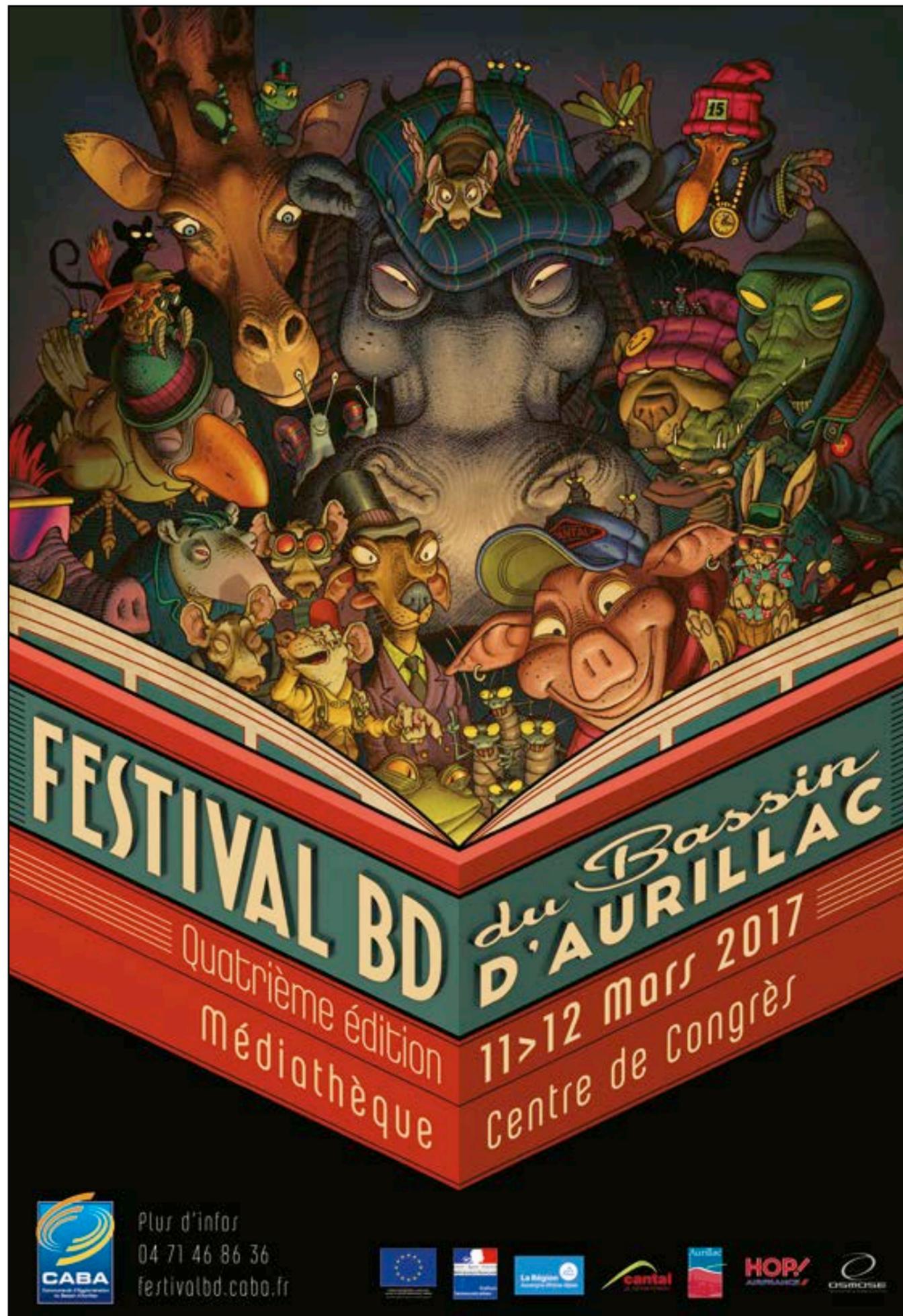
School. A 12 h, les portes seront ouvertes aux riders et au public, pour assister à la compétition de Skate & BMX entre 14 h et 17 h. Puis à la Jam jusqu'à 22 h !
Inscription : 5 €. Buvette et restauration sur place, tombola...

Lettre d'infos CABA !



La CABA réalise des lettres d'infos ! Vous recevrez sur votre adresse de messagerie les actualités les plus importantes, l'annonce des événements, les travaux en cours...

Inscrivez-vous directement sur www.caba.fr (icône @ en haut à droite sur la page d'accueil) pour recevoir les prochaines éditions.



4^e Festival BD du Bassin d'Aurillac

Une page de plus

C'est une page supplémentaire, la 4^e du Festival BD du Bassin d'Aurillac, que la Médiathèque écrit cette année. Rendez-vous au Centre de Congrès et à l'Espace des Carmes les 11 et 12 mars prochains. Mais pas seulement...

C'est reparti ! Bandes dessinées sous le coude et crayons à la main, l'équipe organisatrice du Festival BD du Bassin d'Aurillac procède aux derniers ajustements de la 4^e édition de cet événement.

Une trentaine d'auteurs, libraire, bouquinistes, artistes en herbe... seront présents au Centre de Congrès, à l'Espace des Carmes et à la Médiathèque du Bassin d'Aurillac, les 11 et 12 mars prochains. Ils n'attendront plus que vous !

Une immersion dans l'univers du 9^e art...

Que le Festival commence !

Pour ceux qui ne pourraient attendre encore deux longues semaines, le Festival peut commencer dès maintenant. Plusieurs expositions sont visibles à la Médiathèque du Bassin d'Aurillac et à la Mairie de Saint-Paul-des-Landes.

Une petite mise en bouche avant un week-end durant lequel vous retrouverez vos rendez-vous habituels : des rencontres avec les auteurs au détour de séances de dédicaces et de tables-rondes, une multitude

Le Festival grandit

4 ans... Le Festival BD grandit ! En 2017, il sera le premier temps fort d'une résidence BD (**cf. notre article p. 36**). Les auteurs-illustrateurs Cécile Brosseau et Lionel Marty exposeront leur travail en cours et vous le présenteront lors d'une rencontre publique.

Cette édition sera aussi l'occasion d'une rencontre qui réunira des professionnels du livre et de la culture (bibliothécaires, documentalistes, libraires, enseignants, médiateurs culturels, animateurs...) autour des éditions « L'employé du Moi », le 10 mars.

d'expositions d'œuvres de nos artistes invités, le splendide (!) BD concert de Splendor In The Grass

Les auteurs présents

Julien Loïs, Julie M., Josepe, Cécile, Lionel Marty, Christophe Cazenove, William, Eric Ivars, Mandryka, Philippe Bringel, Morgann Tanco, Christelle Galland, Dawid, Yann Dégruel, Christelle Friaud, François Amoretti, Frédéric Maupomé, Stéphane Sénagas, Guillaume Guerse, Marc Pichelin, Jean-Luc Masbou, F. Riehm, Pascal Matthey, Pierre Maurel, Philippe Vanderheyden, Saïd Sassine, Johan Troïanowski, Fawzi

au théâtre d'Aurillac, une lecture dessinée à écouter (et à regarder) en famille à la salle culturelle de Naucelles, puis des projections inédites de films en lien avec l'univers du 9^e art, au Cristal.

Mais pour les 4 ans du Festival, la Médiathèque vous a aussi préparé quelques nouveautés... (cf. encadré p. 11).

Une histoire dessinée à plusieurs mains

Visiteurs, vous aurez aussi la possibilité de devenir acteurs de ce Festival, tantôt dessinateurs, tantôt juges. Nous vous confierons la délicate mission de départager les planches des participants au concours BD pour attribuer un Prix du public. Vous pourrez aussi laisser s'exprimer votre créativité en participant à des ateliers BD et à la réalisation d'une fresque géante, aux côtés d'auteurs aux conseils avisés. Bref, c'est ensemble, à plu-

sieurs mains, que nous illustrerons la 4^e page de ce Festival BD du Bassin d'Aurillac !

Le Festival reçoit le soutien du Ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département du Cantal, de la Ville d'Aurillac, de Cantal Repro, de HOPI, de La Montagne, de Totem, du Cristal, de Point Virgule et du lycée Saint-Géraud.



Tout au long du week-end les artistes présents (cf encadré ci-contre) vous dédicaceront leurs ouvrages

Affiche 2017

Qui se cache derrière ?

Très attaché à l'illustration et aux arts graphiques, la BD est un monde dans lequel il est entré presque sans le vouloir... et nos médiathécaires en sont ravis ! A tel point que c'est à lui, auteur-illustrateur de talent, qu'ils ont confié la réalisation de l'affiche du Festival BD 2017.

De multiples facettes

Lui, c'est Julien Loïs. La liste de ses œuvres est telle qu'il est impossible de tout citer. Mais vous connaissez sans doute les albums « Pas de panique à Sonic City » et « Rua Viva ». Il exerce aussi son talent d'illustrateur pour des affiches, couvertures de magazines, pochettes de disques... et a réalisé la charte graphique du cé-

lèbre groupe Chinese man. Egalement photographe et graffeur, cet artiste puise son inspiration dans les cultures hip-hop et électro, et ses qualités sont reconnues au delà de nos frontières.

Julien Loïs par Julien Loïs

« N'ayant pas trouvé un écho favorable à mes aspirations au sein du système scolaire français, j'ai vite demandé l'asile politique au Débrouillistan (petit pays coincé entre les îles de Tuvafèrléna et la république de Pastonbakdabore). Engagé comme mousse à bord de l'Otto Didakt (rattaché au port de Marseille), j'ai vite appris l'art de repeindre le pont des galères avec de belles couleurs chatoyantes



ainsi que la technique ancestrale du dessin de rue à mains nues, ce qui m'a depuis permis de me sortir d'à peu près toutes les situations délicates auxquelles j'ai pu être confronté. » Julien Loïs (source : www.ouikid.com)

Quelques rendez-vous...

A regarder et à écouter

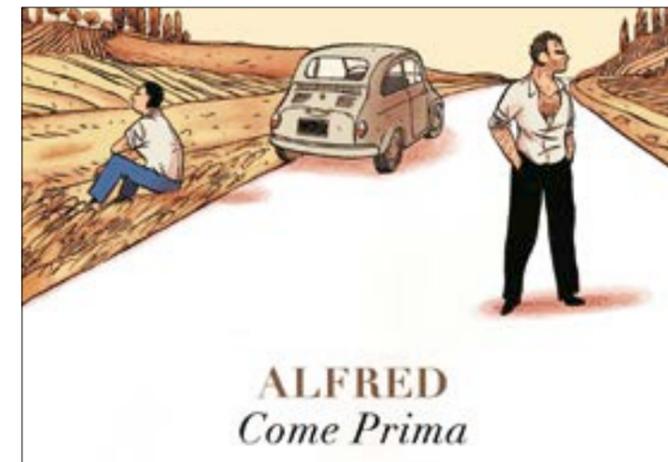
La Médiathèque vous proposera plusieurs rendez-vous à regarder et à écouter... Commençons par le **BD concert « Come Prima » de Splendor In The Grass**, adaptation de la splendide BD d'Alfred. Après des années de séparation et la mort de leur père, deux frères italiens, que les caractères et l'arrivée du fascisme ont séparés, parviendront-ils à se réconcilier ? Assistez à un enchaînement d'émotions, où les atmosphères psychologiques sont transcendées par la musique live de Splendor In The Grass. Au **Théâtre d'Aurillac, le 11 mars à 20h45** (gratuit, nombre de places limité).

A travers les arts

Plus légère, la **lecture dessinée par Maupomé et Sénagas, « Anuki »**, proposera un jeu entre un scénariste un peu tyrannique et un dessinateur timide, chacun commentant

les actions de l'autre, critiquant ses écarts, lui tendant des pièges... Rendez-vous en famille (dès 5 ans) à la **salle culturelle de Naucelles, le 11 mars à 16 h** (gratuit, nombre de places limité).

Les arts s'inspirent et se complètent. La Médiathèque a donc choisi, cette année encore, **deux films d'animations**. Plongez dans deux univers fantastiques : ceux de « *One Piece Film Gold* », tiré de la série de Eiichirō Oda (13^e film de la saga) et de « *Your name* », de Makoto Shinkai (« *Voyage vers Agartha* »). **Les 11 et 12 mars au Cinéma Le Cristal** (tarifs réduits).



BD concert « Come Prima » de Splendor In The Grass
Théâtre d'Aurillac, le 11 mars à 20h45

Et si vous dessiniez ?

Temps de découverte et d'expression, ce Festival ne serait pas le Festival BD du Bassin d'Aurillac sans ses **ateliers BD**. Avec l'auteur **Dawid**, vous plongerez dans l'univers de « *Supers* », sa très belle et très graphique série réalisée avec Maupomé. Puis vous créerez un strip de BD aux côtés de **Johan Troïanowski**, de l'écriture de l'histoire à l'encrage, en passant par le découpage et le crayonné. Afin, **Saïd Sassine** axera son atelier sur le Manga et ses particularités. Les 11 et 12 mars à la Médiathèque (gratuit, sur inscription).

Une fresque à plusieurs mains

Après le succès rencontré en 2016, **Yann Dégruel** sera de nouveau parmi nous pour chapeauter la réalisation d'une **fresque collective**, samedi et di-

manche en continu au Centre de Congrès. Parents, prévoyez sièges et sandwiches ! Et n'hésitez pas à prendre le pinceau. Avec Yann, il est impossible de passer un mauvais moment...



Suivez le Festival

Actus, auteurs, programme, infos pratiques... sont sur le blog **festivalbd.caba.fr**

Aimez aussi notre page Facebook **www.facebook.com/festivalbd.caba**

Contacts

Médiathèque du Bassin d'Aurillac
Rue du 13^e R.I. - 15000 Aurillac
04 71 46 86 36
festivalbd@caba.fr

Centre Aquatique De nouvelles animations

Pour répondre toujours mieux aux attentes de ses usagers, le Centre Aquatique renouvelle en 2017 ses plannings d'animations et propose des rendez-vous inédits à l'instar de l'Aqua'Famille, vendredi 3 mars.



Depuis le début de l'année, le planning des séances d'Aquagym a évolué. Parmi les nouveautés, et pour répondre aux attentes de tous, des créneaux d'Aqua-Biking supplémentaires ont notamment été ajoutés ! L'acquisition de vélos a également permis d'augmenter la capacité d'accueil à 20 personnes par cours (sur réservation).

Des cours ont même lieu en simultané : c'est le cas les lundis soir avec un cours d'aqua-jogging et d'aqua-fitness, tous deux à 18 h. Mais également les mardis avec l'aqua-palme et l'aqua-phobie, là aussi à 18 h. Cette nouvelle organisation permet au public de bénéficier de deux lignes de nage supplémentaires dans le bassin sportif tous les mercredis soir.

Les incontournables Aqua-fac, Aqua-fitness, Aqua-jogging, Aqua-sculpt ou encore Aqua-palme sont toujours au programme ! Découvrez ce planning sur le site internet du Centre Aquatique : <http://centreaquatique.caba.fr>

En salle Cardio, un tout nouvel appareil a pris place pour vos entraînements : un vélo elliptique latéral !

Jeux et défis en famille

Autre nouveauté, au programme cette fois des vacances scolaires, l'**Aqua'Famille** ! La première édition de ce nouveau rendez-vous a lieu **vendredi 3 mars de 17 h à 20 h**. Au menu : des jeux et défis en famille orchestrés par les maîtres-nageurs pour s'affronter dans la joie et la bonne humeur. Moment de convi-

vialité à partager entre frères et sœurs, cousins/cousines, parents/enfants. Des structures gonflables prendront pour cela place dans les deux bassins.

Cette animation mise en place pour les vacances est gratuite et ouverte à tous (hors coût d'entrée au Centre Aquatique).

Renseignements

Centre Aquatique
Rue du Docteur Béraud
15000 Aurillac
Tél. : 04 71 48 26 80
<http://centreaquatique.caba.fr>

10 ans : Joyeux Anniversaire !

En juin prochain, le Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac, tout comme le Prisme en décembre (cf. ci-contre) soufflera ses 10 bougies !

Un anniversaire qui sera célébré au début de l'été par une journée Portes Ouvertes gratuite ! L'occasion pour le grand public de profiter des bassins et espaces intérieurs et extérieurs et de s'amuser avec les structures gonflables installées dans et hors de l'eau. Le programme est en cours de préparation... On vous tient au courant !

Chevaliers du Fiel Un Noël aux sports d'hiver !

Les Chevaliers du Fiel sont de retour sur scène et, histoire de prolonger les joies de l'hiver, vous invitent à leur réveillon de Noël, vendredi 31 mars au Prisme.

Cette année, Martine et Christian Lambert, les héros de « Vacances d'enfer » et « Croisière d'enfer » partent réveiller aux sports d'hiver et comptent bien passer un « Noël d'Enfer ». Flocons de neige par la fenêtre, magnifique chalet en bois, sommets enneigés, skis et manteaux en fourrure... : tout est prêt pour une soirée inoubliable, qui va vite partir en vrille. Incarnés par les deux acolytes Éric Carrière et Francis Ginibre, huit personnages vont se succéder : d'Ingrid l'Italienne à Saïd le migrant syrien affamé, en

passant par l'homme à tout faire ou le pompier en string... Les répliques vont fuser, les portes claquer et les personnages s'enchaîner sans que le public ne sache jamais qui il va découvrir. Comme d'habitude, les blagues complices des Chevaliers du Fiel feront effet boule de neige pour une avalanche de rires !

Les Chevaliers du Fiel « Noël d'Enfer »

Vendredi 31 mars, 20 h

Placement assis numéroté

Tarifs de 45 € à 65 €



Informations et réservations

Billetterie - Centre de congrès
1 bis, place des Carmes - Aurillac
du lundi au vendredi, 14 h - 18h30
tél : 04 71 46 86 58
www.aurillaccongres.com

Le Prisme Déjà 10 ans de spectacles

2007-2017 : voilà déjà 10 ans que le Prisme proposait son tout premier concert avec Julien Clerc !

Déjà 10 ans qu'il accueille entre 15 et 20 spectacles par an, pour tous les publics : jeunes, seniors, enfants. De l'humour au rap, en passant par de la danse, de la variété et des artistes de la nouvelle scène, nombreux grands noms se sont succédés ! 10 ans aussi qu'il est le berceau des Salon de l'Habitat, Foire Exposition et autres congrès à destination des acteurs économiques, mais aussi de quelques évènements sportifs.

Pour fêter l'anniversaire du Prisme, Aurillac Développement, à qui la CABA a confié la gestion de la structure, vous prépare 4 jours évènements du 7 au 10 décembre prochains, dont le très attendu concert de Black M. L'artiste a même invité son public à le rejoindre pour cet anniversaire dans une vidéo postée sur les réseaux sociaux. Save the date, le programme sera riche et varié !



S.A.V. THERMIQUE

Site internet: www.sarIntc.com

Vous souhaitez nous contacter ?

04 71 64 17 12



CHAUFFAGE PLOMBERIE/SANITAIRE ENERGIES RENOUVELABLES DEPANNAGE

Nous assurons la maintenance et le dépannage des installations de chauffage (chaudière, Pompe à Chaleur, climatisation, énergie solaire...) que ce soit dans une habitation neuve ou en rénovation.

SAV THERMIQUE EST SPÉCIALISÉ POUR EFFECTUER :

- La mise en service d'une installation de chauffage de nombreuses marques connues : FRISQUET, DE DIETRICH, BOSCH (BUDERUS), CHAUFFOTEAUX, SAUNIER DUVAL, CLIPSOL, CHAPPEE, DAIKIN, ATLANTIC, MITSUBISHI...
- L'entretien régulier (obligatoire 1 fois/an) des matériels de chauffage, de climatisation, de Ventilation Mécanique Contrôlée
- Le dépannage et le remplacement des pièces défectueuses
- Le traitement de plancher chauffant (hydraulique)
- Le réglage de vos installations (Thermostat, régulation)

SAV THERMIQUE VOUS ASSURE UNE MAINTENANCE RIGoureuse ET PROFESSIONNELLE.

Nos qualifications vous garantissent un travail de qualité, en bénéficiant de formations spécifiques sur les pompes à chaleur, les chaudières, la climatisation et l'énergie solaire, pour rester à l'écoute du marché et de ses nouveautés.

AU CHOIX :

Contrats d'entretien, intervention sur simple demande, diagnostic de votre installation.

14 bd. de Lescudilliers - 15000 Aurillac - NTC : 04 71 63 77 88 - SAV : 04 71 64 17 12 - savthermique@orange.fr

STAP'15

TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS
LOCATION
TRANSPORT

Z.A
Les Quatre-Chemins
15250 Naucelles
Tél. 04 71 43 25 26
Fax. 04 71 43 25 43
Port : 06 07 46 33 87

NOUVEL ESPACE CROSS TRAINING

200 m²
CHAUFFÉ et ÉQUIPÉ

39€

/mois*

FORFAIT TOUT COMPRIS

(2 salles Fitness, Musculation, Cardio-training, Sophrologie,
Yoga, Pilates, Circuit-Easy Line, Cross Training,
Reahydr et RPMcinéma)



Sport
Attitude

04 71 47 79 94

Retrouvez-nous sur Facebook

106 Av. du Général Leclerc Zone de La Ponétie (Dernière GIF)
www.sport-attitude.net / sportattitude15@gmail.com

DOSSIER

Amélioration de l'Habitat

Vous envisagez de réaliser des travaux pour améliorer votre habitat ? Une toute nouvelle OPAH, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, a été engagée début 2017 par la CABA avec les concours de l'Etat et de l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat (Anah). 7,5 M€ sont mobilisés pour aider financièrement les ménages qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration de leur logement : réhabilitation, réduction des dépenses énergétiques, autonomie...

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Des aides pour les particuliers

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac a lancé, sur la période 2017-2021, une nouvelle Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), grâce à la mobilisation de co-financements auprès de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et de l'Etat.



La signature de convention avec l'Anah le 5 janvier a marqué le démarrage de l'OPAH

« Les deux opérations d'amélioration de l'habitat qui se sont déroulées sur le territoire du Bassin d'Aurillac ces dix dernières années ont remporté un vif succès et n'ont pu qu'encourager la reconduction de ce type de programme », relève Isabelle Sima, Préfet du Cantal et Délégué de l'Anah.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) de Développement Durable 2005-2010 avait en effet mobilisé 10 M€ d'aides et généré près de 23 M€ de travaux sur 1 086 logements. Le Programme

« Au moins 7,5 M€ de fonds mobilisés pour la rénovation de 740 logements »

d'Intérêt Général (PIG) « Précarité énergétique, Autonomie, Handicap » 2012-2015 a, lui, concerné 486 logements, mobilisé 5 M€ d'aides et généré quelque 8 M€ de travaux.

« Ces politiques d'aides à l'amélioration de l'habitat menées conjointement et de façon efficace avec l'Etat ont permis de fixer pour l'OPAH 2017-2021 de nouveaux objectifs d'au moins 7,5 M€ d'aides mobilisés et 740 logements rénovés », souligne Michel Roussy, 1^{er} Vice-Président de la CABA en

charge de l'Urbanisme. Comme les précédentes, cette opération vise à apporter des aides financières et techniques aux ménages des 25 communes (sous conditions de ressources selon les plafonds définis par l'Anah - cf. encadré ci-contre) qui souhaitent réhabiliter leur logement.

Elle s'adresse également aux propriétaires bailleurs afin de soutenir la mise sur le marché immobilier de logements conventionnés.

« Ces aides permettent ainsi de réduire les problèmes de vacance des logements, existant particulièrement dans le centre ancien, explique Pierre Mathonier, Maire d'Aurillac. Elle favorise aussi le maintien à domicile et l'autonomie des personnes âgées ou handicapées. »

Un soutien à l'activité économique

« Au-delà des aides apportées aux habitants, ces opérations profitent à toute l'économie du Bassin d'Aurillac car leur effet multiplicateur est considérable, relève Jacques Mézard, Président de la CABA et Sénateur. En aidant les propriétaires à réaliser des travaux, les fonds mobilisés engendrent une activité forte pour les artisans locaux, apportant un véritable soutien à l'activité économique, et



L'isolation des combles peut faire partie des travaux éligibles

à l'emploi. Ce sont ainsi 20 M€ de travaux qui peuvent être induits par la nouvelle opération ». Pour Alain Lacroix, Président de la CAPEB, « ces programmes très utiles incitent aussi les artisans à se former autour des nouvelles techniques de construction durable et des énergies renouvelables, donc de monter en compétence par la formation ou l'obtention de certifications ».

« Les aides mobilisées engendrent une activité forte pour les artisans locaux »

Les financements engagés

Pour atteindre les objectifs de l'OPAH 2017-2021, la CABA va mobiliser des fonds importants pour les cinq années à venir avec un engagement financier de 380 272 € / an, soit 1 901 360 €. L'Etat s'est d'ores et déjà engagé via l'Agence nationale de l'habitat (Anah) à mobiliser 5 316 115 €, auxquels doivent s'ajouter des crédits pour le programme « Habiter Mieux ».

L'OPAH a aussi pour but l'aide au maintien à domicile



Les conditions d'éligibilité de l'Anah

Pour certains travaux d'amélioration du logement, des aides sont disponibles pour les propriétaires occupants et bailleurs.

Pour les **propriétaires occupants**, les subventions de l'Anah sont soumises à des conditions de ressources, à ce jour basées sur le revenu fiscal de référence (à N-2) et le barème suivant :

- inférieur à 18 409 € pour une personne seule
- inférieur à 26 923 € pour un foyer de 2 personnes
- inférieur à 32 377 € pour un foyer de 3 personnes
- inférieur à 37 826 € pour un foyer de 4 personnes
- inférieur à 43 297 € pour un foyer de 5 personnes.

Pour les **propriétaires bailleurs**, pas de conditions de ressources mais les aides fournies dans le cadre de l'OPAH impliquent la location du bien à des personnes entrant dans les conditions de ressources fixées par l'Anah, et à un loyer maîtrisé, là aussi selon les conditions de conventionnement de l'Anah.

Vous êtes intéressé...

Comment monter un dossier ?

La CABA a confié l'animation de l'OPAH 2017-2021 à SOLiHA Cantal. N'hésitez donc pas à prendre contact avec eux si vous envisagez de réaliser des travaux dans votre logement.



L'OPAH a pour objectif de lutter contre l'habitat indigne ou très dégradé, lutter contre la précarité énergétique, favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées. Elle vise aussi à proposer une nouvelle offre de logements locatifs privés à loyers maîtrisés notamment en favorisant la remise sur le marché des logements vacants.

Les travaux potentiellement éligibles

L'opération peut donc apporter des aides aux travaux de

- **réhabilitation du logement** : mise en sécurité, mise aux normes électriques...
- **économies d'énergie** : travaux d'isolation, changement de chaudière ou de mode de chauffage...
- **adaptation du logement** : adaptation d'une salle de bain, installation d'un monte-escalier...

Pour tout renseignement dans ce cadre, contactez SOLiHA qui vous recevra pour des conseils et un accompagnement gratuit et sans engagement. Pour tous les dossiers potentiellement éligibles, un

technicien procédera à une visite gratuite du logement. Cette dernière a pour but de définir le programme de travaux et d'étudier les différentes possibilités de financement. Selon le profil du ménage et les travaux envisagés, SOLiHA Cantal est en effet susceptible de mobiliser d'autres financeurs et/ou de vous renseigner sur les aides indirectes envisageables (crédit d'impôt, caisses de retraites, prêts spécifiques...).

Une fois le projet défini, l'équipe de SOLiHA Cantal procède à la constitution et au dépôt des dossiers administratifs ainsi qu'aux demandes de subventions en lien avec les partenaires de l'opération.

Renseignements

SOLiHA CANTAL
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

9 avenue Aristide Briand
15000 AURILLAC

Téléphone : 04 71 48 32 00
cantal@solihha.fr
cantal.auvergnernhonealpes.solihha.fr

Accompagnement gratuit et sans engagement

Les étapes de la procédure



Le propriétaire (occupant ou bailleur) prend contact avec SOLiHA

Exemple :
Un propriétaire occupant a pour projet de changer sa chaudière



Etude du pré-projet par SOLiHA avec le propriétaire



Si le dossier est recevable

Son habitat, ses conditions de ressources et son projet remplissent les critères de l'OPAH

Si le propriétaire accepte les travaux préconisés et la proposition de financement



Constitution et dépôt des dossiers auprès des financeurs

Coût des travaux (isolation des combles + chaudière) : 12 500 €
Subventions estimées : 9 650 €



Un technicien de SOLiHA effectue une visite gratuite du logement

Pour un gain énergétique plus important le technicien préconise d'isoler aussi les combles.



Les travaux sont effectués par des professionnels

Gain énergétique obtenu : environ 30%



Vérification des factures

Pour les propriétaires bailleurs, rédaction des baux selon conventionnement avec l'Anah



Selon les travaux envisagés les aides peuvent s'élever de **25% à 80%** tous financeurs confondus



Versement des subventions

Total des aides perçues : 9 650 € soit 77 % des travaux

Vie des Entreprises Abeil s'agrandit !

Reprise en 2011 par le groupe européen Eurocomfort, la société Abeil souhaite aujourd'hui s'agrandir pour optimiser sa production et la réactivité des expéditions. Une extension va ainsi être réalisée sur le foncier, propriété de la CABA.



Dans le cadre de sa compétence Développement économique, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac soutient l'activité des acteurs locaux au travers d'outils fonciers, immobiliers, ou de l'appui à leurs projets de développement.

C'est ainsi qu'en décembre 2008, elle est devenue propriétaire de l'immobilier de l'entreprise de

couettes et d'oreillers Abeil qui faisait face à des procédures de redressement judiciaire.

« Pour sauver l'activité et les emplois productifs locaux, le Conseil communautaire de la CABA a approuvé à l'unanimité le rachat du foncier et l'immobilier de

l'entreprise, 2,8 hectares de terrain et 8 800 m² de bâti, dans le cadre d'un crédit-bail », souligne Jacques Mézard, Président de la CABA. Cette opération de 3,5 millions d'euros a été réalisée avec le soutien du Département du Cantal qui a apporté une garantie sur les loyers à hauteur de 50%. »

**La CABA :
un interlocuteur attentif
et actif auprès d'Abeil**

La CABA a par la suite suivi de près la reprise d'Abeil par le groupe européen Eurocomfort basé à Bocholt en Allemagne, devenant depuis un interlocuteur attentif et actif auprès du repreneur. Un soutien fort de la part de la CABA et des Collectivités que Thomas Busskamp, PDG d'Eurocomfort, souligne régulièrement.

Depuis 2011, le groupe Eurocomfort a investi six millions d'euros au sein de l'entreprise Abeil : acquisition et installation de nouvelles machines, réorganisation de la production, fabrication de nouveaux produits. Son nombre de salariés a par là-même augmenté, passant de 60 à 80. « Cela a été un long et dur chemin, mais nous sommes heureux des résultats obtenus qui ont été très positifs l'an dernier, particulièrement au 2^e semestre, explique T. Busskamp. Cela nous a conduit à réfléchir à une extension de notre patrimoine sur Aurillac, un premier pas qui peut en amener d'autres si tout marche bien. »

20% des ventes en ligne

Pour le leader européen sur le marché des couettes synthétiques, « 20% du chiffre d'affaires est constitué de ventes en ligne notamment via le site internet Amazon, précise Brigitte Nimnate, Directrice générale. La vente en ligne demande une

réactivité importante : il faut être capable de livrer le client final très vite, ce qui implique que la logistique et les expéditions soient très proches de la production. Réaliser une extension va ainsi permettre de rationaliser ces process, l'entrepôt existant en Haute-Loire étant lui destiné à assurer les livraisons à l'échelle du groupe ».



Les dirigeants d'Eurocomfort (à droite) ont présenté le projet d'extension

Rationaliser et optimiser

Le programme des travaux porte sur la construction d'une extension d'environ 500 m², auxquels s'ajoutent un auvent extérieur de 260 m² ainsi que la création d'un quai extérieur supplémentaire. Dans l'enceinte existante, des travaux complémentaires vont permettre d'améliorer le confort : isolation des murs du bâtiment, création d'une chaufferie et d'un chauffage par aérothermes gaz. « Ce projet est une preuve de confiance en l'avenir de ce territoire », apprécie Pierre Mathonier, Maire d'Aurillac,

et Vincent Descœur, Président du Conseil départemental.

Le montant évalué à environ 320 000 € HT sera répercuté sur la somme dont reste redevable Abeil dans le cadre du crédit-bail qui le lie à la CABA. Cette décision a ainsi fait l'objet d'un 2^e avenant approuvé à l'unanimité lors du Conseil du 28 novembre 2016. Le choix de la maîtrise d'œuvre est en cours et la consultation des entreprises va être lancée pour une réalisation des travaux au cours du 1^{er} semestre.

Investir pour répondre aux besoins de la vente en ligne

Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences La démarche se poursuit

Une pyramide des âges équilibrée liée à une forte intégration de jeunes, une main d'œuvre de qualité et stable avec un *turn over* moyen annuel inférieur à 4%, une bonne adéquation entre les compétences des salariés et les besoins des entreprises et un enjeu majeur autour de l'attractivité : tels sont les premiers constats du diagnostic réalisé au 4^e trimestre 2016 dans le cadre de la démarche de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC) lancée sur le Bassin d'Aurillac*.

Ces éléments issus des entretiens réalisés auprès de 28 entreprises privées de plus de 50 salariés par CRP Consulting, cabinet conseil spécialisé, constituent un socle qui sera consolidé avec les données du secteur public, des organisations professionnelles d'artisans et de PME et de la Chambre d'Agriculture.

Si les premiers enseignements témoignent de la solidité des entreprises locales, l'étude a pointé certaines difficultés de recrutement notamment sur des métiers en tension : chauffeur de poids lourd, encadrement intermédiaire dans les unités de production, technicien de maintenance (conducteur de ligne). Renforcer la professionnalisation du recrutement et la fluidité des échanges entre entreprises et acteurs de l'emploi font également

partie des leviers identifiés. Pour approfondir les problématiques repérées – attractivité, métiers en tension, acteurs de l'emploi – et surtout partager les actions à mettre en œuvre, 6 ateliers ont été organisés fin janvier. Le plan d'action issu de ces temps de travail sera enrichi dans le cadre d'entretiens complémentaires avec les participants, avant d'être présenté en mars au Comité de Pilotage à qui il reviendra d'acter ces orientations.

* La démarche lancée par la CABA associe les principaux partenaires institutionnels - Préfecture, Direccte, CCI, représentants syndicaux patronaux et salariés, APEC, Pôle Emploi – et les entreprises du territoire. Elle bénéficie du soutien financier de la Direccte Auvergne-Rhône-Alpes et du fonds européen LEADER.



Abeil en chiffres

2,8 h de terrain, 8 800 m² de bâti
80 salariés
100 000 couettes et 220 000 oreillers produits par mois
20% du chiffre d'affaires réalisé par les ventes sur Internet



ZAC de la Sablière

Voir enfin aboutir ce dossier

En rejetant les recours déposés contre le permis de construire, la Cour Administrative d'Appel de Lyon a fait franchir à l'aménagement de « La Sablière » une nouvelle étape. Malgré de longues années de blocage, la volonté de faire aboutir ce dossier économique est intacte.

L'aménagement de la ZAC de la Sablière a franchi fin 2016 une étape décisive : la Cour Administrative d'Appel de Lyon a rejeté le 13 décembre les recours engagés d'une part par la SAS Immobilière Groupe Casino et d'autre part par M. Jean-Louis Mespouille et l'Association « des commerçants du centre commercial Géant les prés de Julien » à l'encontre des décisions du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand du 30 septembre 2014 relatives au permis de construire.

La Cour d'Appel a jugé irrecevables les recours du Groupe Casino et de l'Association des commerçants du centre commercial, faute de justifier « d'un intérêt suffisant [leur] donnant qualité pour demander l'annulation ». Une décision « qui ouvrira de possibles actions à engager à leur rencontre »,

relève Jacques Mézard, Président de la CABA et Sénateur.

Réponses point par point

Concernant le recours de M. Mespouille, qui reprenait les mêmes arguments que les deux autres parties mais intervenait en tant que « riverain », la Cour d'Appel y répond point par point et valide ainsi sur le fond la légalité du permis de construire. Ces décisions, après l'arrêt du Conseil d'Etat en décembre 2013 sur le volet commercial, confirment totalement la position de la CABA sur ce dossier.

« La volonté d'une politique de développement équilibrée, pour redonner à Aurillac sa vocation commerciale »

« Depuis son lancement, le dossier de la Sablière repose sur la volonté de conduire une politique de développement commercial équilibrée sur l'ensemble du territoire, souligne Jacques Mézard. Il s'articule avec nombre d'opérations réali-

sées pour soutenir le commerce de centre-ville, et a obtenu l'aval non seulement de toutes nos Communes mais aussi d'une très grande majorité de nos concitoyens, en particulier lors des élections municipales. »

Face à cela, pour défendre la situation atypique de monopole d'un hypermarché, tous les moyens ont été employés. « Il est déplorable que la défense des intérêts d'un groupe et de quelques particuliers ait eu tant de conséquences négatives pour notre territoire, lui faisant perdre près d'une dizaine d'années par le report d'un investissement privé de plus de 60 M€ et par une perte de ressources pour les collectivités qui se chiffre en millions d'euros. Et il est déplorable qu'un établissement public comme la CCI s'y soit associé. » Dans le même temps, la CCI votait pour toutes les extensions de Géant Casino : celles de l'hyper, qui est passé de 5 000 m² à 10 000 m², et de sa

galerie commerciale, qui étrangement n'était pas considérée comme concurrentielle du centre-ville. Heureusement ce temps est révolu et la CABA se réjouit des relations constructives qui se développent aujourd'hui avec la CCI.

Aller jusqu'au bout

Sur le projet de la Sablière, « nous avons dès le départ négocié pour limiter le nombre de boutiques à

20 et inclure les métiers de bouche locaux, rappelle le Président de la CABA. L'objectif, c'est de redonner à l'agglomération d'Aurillac sa vocation commerciale traditionnelle, en luttant contre l'évasion et en attirant une nouvelle clientèle. »

Il est désormais sûr que ce dossier verra le jour. « Il a fallu une vraie volonté politique pour ne pas céder, même s'il y a des moments où je

me suis senti bien seul... Carrefour s'est engagé à aller jusqu'au bout. Deux dossiers importants vont avancer en même temps : la zone commerciale de la Sablière et la RN 122, conclut Jacques Mézard ; soit presque 120 millions d'euros d'investissements, avec ce que cela représente en termes d'activité, d'emplois. »

ZAC d'Esban

Commercialisée à 82%

82% des surfaces cessibles : c'est le niveau de commercialisation de la ZAC d'Esban à février 2017. Depuis 2008, 15 entreprises y sont implantées. Les derniers compromis signés portent sur des activités diversifiées, allant des transports/logistique à la découpe et transformation de viande bovine. Le dernier en date, courant février, correspond à la future installation d'Enedis/Engie (ex. ErDF/GrDF) sur un terrain de 11 685 m² pour la relocalisation des unités techniques basées cours d'Angoulême.

En fin d'année, SEBA 15 a conduit des travaux d'aménagement complémentaires, pour un montant de plus de 450 000 € HT. Ont été réalisés le giratoire intérieur avec

branches d'accès sur la Sablière, l'amorce de la voirie nord vers la zone logistique du futur centre commercial, ainsi que le comblement de la plateforme d'entrée de la ZAC d'Esban.

De son côté, la CABA poursuit la constitution de réserves foncières pour préparer la création d'Esban II. Les études préalables ont déjà débuté sur un périmètre de 42 ha (dont 37 ha acquis ou en voie de l'être). L'objectif poursuivi est inchangé : être en capacité de répondre à toute demande d'implantation d'entreprises et soutenir ainsi le développement





Chiva IMMOBILIER DU GRAVIER
22, rue cours Monthyon - 15000 AURILLAC
(rond point du conseil Général)
Chiva-immobilier.fr - 04 71 63 90 25

Estimation
GRATUITE

Agence immobilière à Aurillac

Trouvez votre acheteur sur la France entière ! [Plus d'infos](#)

Recherchez votre bien

Adresse :

Type de bien :

Lieu :

Nombre de chambres : Prix max :

[Vendre](#) [Estimer](#) [Acheter](#) [Valider](#)

UNE ÉQUIPE COMPLÉMENTAIRE ET PASSIONNÉE POUR VOUS ÊTRE UTILE !

DEMANDEZ VOTRE AGENT COMMERCIAL SUR RENDEZ-VOUS.



Patrick Chiva
06.88.62.20.82



Christophe Calvet
06.16.92.68.93
RCS : 393 632 784



David Gecoud
06.87.22.88.10
RCS : 798 338 893



Patricia Perrin
06.74.08.29.80
RCS : 539 374 298



Julien Collet
06.01.98.78.74
RCS : 497 680 854



LES MAISONS : AURILLAC ET PROCHE



Ref /1429

Coup de cœur pour cette charmante maison atypique d'environ 100m² habitable. Au RDC : Cuisine schmidt neuve. Salon salle à manger avec poêle à bois, 1 chambre avec salle de bain privative (douche à l'italienne), WC indép. A l'étage : 1 grande chambre avec salle de bain (douche) Très lumineuse et proche du bourg d'Arpajon sur cote et ligne de bus. Aucun travaux à prévoir (chaudière à condensation neuve huisserie, isolation) DPE : 203 (D)

192 000 €



Ref /1430

Maison de plain pied de 2005 sur terrain clos et arboré de 705m² composée de : Grande entrée avec placard. Cuisine équipée indépendante. Séjour avec poêle à bois (2 baies vitrées avec accès terrasse). Garage avec accès terrain. 3 chambres dont 1 avec dressing et placard de rangement, 2 salles de bain, 1 wc indépendant. Très Lumineux. DPE : 313 (E)

227 000 €



RM /1136

Aurillac, Maison sur sous sol de 141 m² composée de 4 chambres
Très belle construction des années 1977 élevée sur un grand sous-sol. Sous-sol complet : garage double, cuisine d'été, cave. 1^{er} étage : de plain pied : 1 chambre et salle de bain personnelle, toilette, grand séjour avec cheminée et cuisine équipée indépendante sur terrasse. 2^{ème} étage : 3 chambres salle de bain et toilette. Terrain arboré avec terrasse et barbecue. DPE : 322 (E)

225 000 €



RM /1432

7km d'Aurillac Maison des années 2000 sur 132 m² composée de : 4 chambres, 2 salles de bain. Cuisine ouverte équipée. Salon séjour avec cheminée accès terrasse. Piscine de 2003. Chauffage gaz (cuve propane). Terrain plat de 850 m². Garage 2 places 2 portes électrifiées. DPE : 145 (C)

232 000 €



NOUVEAU : INSTALLEZ-VOUS ET REGARDEZ : VOTRE BIEN EST FILMÉ !

Orientations Budgétaires

Des finances saines pour investir

Maîtrise des charges et de l'endettement, pas de hausse d'impôts, poursuite d'un haut niveau d'investissement : s'appuyant sur des finances saines, les orientations budgétaires 2017 déclinent la stratégie de développement de la CABA.

Maîtrise des dépenses, stabilité de la pression fiscale, haut niveau d'investissement, qualité des services publics. Depuis le début des années 2000, cette stratégie guide l'action de la Communauté d'Agglomération « pour poursuivre la structuration de notre territoire dans le cadre d'une vision globale, d'un développement qui bénéficie à tous », a synthétisé Jacques Mézard, son Président, lors du débat d'orientations budgétaires le 6 février dernier.

Tous budgets confondus, les indicateurs financiers mettent en exergue la solidité financière de la Collectivité :

- une évolution maîtrisée des charges de fonctionnement ;
- une capacité de désendettement de 4,1 années, « très en deçà du seuil d'alerte de 10 ans » ;
- un autofinancement de 8,8 M€.

Pas d'augmentation d'impôts

Autant d'atouts pour faire face à « la baisse considérable des dotations de l'Etat. Si elle est inéluctable, elle devrait être marquée par d'avantage d'équité en fonction du potentiel fiscal de chaque territoire ». Or la contraction de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) va se poursuivre en 2017 alors que le versement du fonds de péréquation intercommunal (FPIC) ne progressera pas.

Les projections retenues par la collectivité tablent sur des recettes fiscales stables, équilibrées entre produits des impositions sur les ménages et des impositions sur les entreprises.

« Comme nous l'avons fait depuis 2001, nous proposerons de maintenir tous les taux, hors une progression de la taxe sur les surfaces commerciales déjà actée à l'unanimité cet automne, pour ne pas augmenter la pression fiscale », a indiqué le Président.

Mobiliser les cofinancements

Outre la maîtrise des dépenses, tout en maintenant stables ses effectifs, la capacité d'action de la CABA s'appuie sur un autre levier : les contractualisations avec l'Europe, l'Etat,

« L'objectif prioritaire est de maintenir un haut niveau d'investissement pour structurer le territoire »



la Région, le Département, et l'Agence de l'Eau Adour-Garonne. Jacques Mézard a souligné que « ces cofinancements conséquents vont nous permettre de mener à bien l'ensemble de nos projets, car l'objectif prioritaire est de maintenir un haut niveau d'investissement. »

« En maîtrisant ses charges, la CABA dégage des marges de manœuvre pour investir ; beaucoup d'études menées en 2016 vont déboucher sur des projets », a relevé Pierre

Mathonier, Vice-Président et Maire d'Aurillac. Pour Philippe Fabre, Maire de Mandailles et Vice-Président du Conseil départemental, « ces orientations budgétaires attestent d'une bonne gestion, de la très bonne qualité des services rendus au quotidien, ainsi que d'un

aménagement du territoire porteur pour l'ensemble des communes ».

Stade Jean Alric, restructuration de la déchetterie de l'Yser, équipements aéroportuaires, Pôle immobilier d'entreprises, transports, nouvelle filière méthanisation, produits touristiques, réseaux d'eau et d'assainissement... : autant d'exemples emblématiques des investissements en cours ou programmés pour 2017.

Contrat entre la CABA et le Département Une vision d'avenir pour le territoire

La CABA et le Conseil départemental ont signé le contrat Cantal Développement. 2,79 M€ d'aides vont soutenir des investissements qui traduisent une vision d'avenir du développement de notre territoire jusqu'à 2020 et au delà.

« Notre volonté, notre impératif, c'est de porter des dossiers de développement et de faire avancer notre territoire au travers d'une vision d'avenir contractualisée jusqu'en 2020 et plus, souligne Jacques Mézard, Président de la CABA et Sénateur. Ce contrat témoigne de cette démarche de co-construction : nous savons travailler ensemble, au delà des diverses sensibilités, et nouer des partenariats. »



Le partenariat entre la CABA et le Département pour la période 2016-2021 s'est concrétisé par la signature du contrat Cantal Développement, le 10 février. Il rassemble 11 opérations « à forte valeur ajoutée, qui auront une incidence directe sur l'économie, l'emploi, l'environnement et la vie quotidienne des habitants », a relevé Vincent Descœur, Président du Conseil départemental du Cantal.

4 thématiques

Ces projets s'inscrivent dans 4 thématiques : développement touristique, protection de la ressource en eau et environnement, aménagement et rénovation d'équipements structurants, développement de la mobilité durable (cf. encadré).

Le programme représente déjà 7,9 M€ d'investissements pour la CABA, auxquels s'ajouteront les

« Des opérations avec une incidence directe sur l'économie, l'emploi, l'environnement et la vie quotidienne »

opérations en cours de chiffrage ; le contrat inclut aussi l'aide du Département à la rénovation du Marché couvert, opération d'un montant de 1,5 M€ conduite par la Ville d'Aurillac. Sur tous ces dossiers, « le Conseil départemental va apporter des soutiens à hauteur de 2,79 M€, dans le droit fil de son engagement pour un aménagement du territoire profitable à la ville-préfecture, au Bassin d'Aurillac et à tout le territoire cantalien », a précisé V. Descœur.

Ce contrat est le premier signé dans le cadre du nouveau dispositif mis en place par le Département pour les Intercommunalités, pour soutenir les réalisations répondant aux

enjeux de l'accueil, de l'attractivité, du développement durable et des services au public.

Des opérations phares aux dossiers du quotidien

Pour l'Agglomération, cette convention participe donc de la démarche volontariste « d'élaborer sur la durée une contractualisation programmatique, avec l'Europe, l'Etat, la Région, le Département et des établissements publics comme l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, a rappelé Jacques Mézard. Cette politique est le fer de lance de notre action de développement de ce territoire dans toutes ses composantes ».

Dans cet objectif, le contrat identifie « des dossiers marqueurs, comme les aménagements touristiques, le Stade Jean-Alric, le projet Méthani-

sation ou le Pôle d'échanges intermodal ; mais aussi des dossiers du quotidien comme le centre de pré-tri de l'Yser ou les investissements sur l'eau », a expliqué J. Mézard.

« La co-construction de partenariats, une vision d'avenir pour le développement de notre territoire »

Le partenariat entre les deux collectivités est aussi illustré par l'aide apportée par la CABA au Département sur l'Ecole départementale d'équitation (cf. p. 6) ; ou par nombre d'autres dossiers sur lesquels elles s'investissent de concert : désenclavement routier, aéroport et ligne aérienne, enseignement supérieur ou encore développement du site du Haras national.

11 opérations d'envergure

11 opérations sont inscrites au Contrat Cantal Développement.

Développement touristique : développement du tourisme aérien, Station de pleine nature à Mandailles et sur la haute vallée de la Jordanne, visite en réalité augmentée du rocher de Carlat, extension du sentier des Gorges de la Jordanne

Mobilité : pôle d'échanges intermodal (inscrit dans le Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020)

Grands équipements : réhabilitation de la tribune Marathon et du fond de stade à Jean Alric

Protection de la ressource en eau et de l'environnement : centre de pré-tri multi-filières de l'Yser, projet Méthanisation, opérations dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.

Est également soutenue dans le cadre du Contrat la rénovation du Marché couvert réalisée par la Ville d'Aurillac.

Schémas régionaux Economie et Enseignement supérieur Les priorités de la CABA

Pour l'élaboration du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), la Région a organisé une concertation au travers de laquelle les élus de la CABA ont rappelé les spécificités du territoire. D'un côté des atouts : dynamique économique et création d'emploi, attachement des acteurs au territoire et qualité de la main d'œuvre, qualité de vie, d'équipements et de services. De l'autre, des handicaps : enclavement, vieillissement des dirigeants et salariés d'entreprises, délocalisation d'emplois de cadres vers les métropoles, difficultés à conserver la matière grise.

Pour répondre à ces enjeux, la CABA a mis en exergue les priorités de développement à inscrire dans le SRDEII : désenclavement routier, aérien, ferroviaire ; enseignement supérieur ; accompagnement des PME-PMI ; foncier et immobilier économiques pour l'accueil et le développement des entreprises ; services à la personne et de proximité ; tourisme ; soutien à l'agriculture et l'agro-industrie ; politique innovante dans le domaine de l'énergie.

La même démarche a été conduite autour du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

(SRESRI). La CABA a réaffirmé la nécessité d'une offre de formations de qualité alliant ancrage local et coopération externe. Parmi les projets ont été notamment mis en avant le développement des cursus utilisant les nouveaux modes d'enseignement et de travail à distance, l'ouverture d'un 3^e département Sciences et Génie des Matériaux de l'IUT, ou d'un diplôme autour des Smart grids/ énergies renouvelables.

En participant à ces démarches, la CABA fait entendre la voix de notre territoire et promeut ses besoins et ses projets à l'échelle régionale.

Sécurisation de la desserte en eau à Saint-Simon Accompagner le développement

En prévision des évolutions de la population et du développement de l'entreprise Lallemand, la CABA a procédé à l'amélioration du réseau d'eau de Saint-Simon, permettant d'assurer une desserte optimale, à tout instant, de tous les abonnés.

De mai 2016 à janvier 2017, la CABA a conduit une opération de sécurisation et de renforcement du réseau d'eau potable de Saint-Simon, afin de prendre en compte les évolutions de la population. En effet, « une étude réalisée dans le cadre du Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable a mis en évidence que les ressources actuelles n'étaient pas suffisantes pour couvrir les besoins à moyen terme », explique Christian Franco, Directeur Général des Services Techniques de la CABA. D'autre part, le développement de l'entreprise Lallemand, implantée sur la Commune, impliquait une augmentation de sa consommation d'eau.



Un forage dirigé pour passer sous la rivière

Renforcer la desserte

Pour assurer un apport d'eau complémentaire, la CABA a relié le bourg de Saint-Simon à la ressource de Velzic (qui alimente le grand réseau Aurillac/Arpajon) via une canalisation de 460 ml. La pose de cette conduite a nécessité un forage dirigé sur un tronçon de 85 ml pour passer sous le lit de la rivière.

Soutenir l'économie

En parallèle, une conduite de 615 ml a été installée pour renforcer la desserte de l'entreprise Lallemand, spécialisée dans la production par fermentation d'actifs microbiens pour diverses applications dans les domaines de l'agro-alimentaire (ferments pour l'industrie laitière, les boissons

fermentées) et des compléments alimentaires (probiotiques). « Nous avons pour objectif de doubler notre capacité de production d'ici 2018 », explique Stéphane Grifouillère, Directeur industriel. La CABA peut ainsi assurer une desserte optimale, à tout instant, de l'ensemble des 652 abonnés de la Commune et répondre aux besoins futurs. « Au travers de sa compétence historique Eau, la CABA reste attentive à tous les usagers, et son action contribue au développement économique », relève Alain Bruneau, Vice-Président de la CABA en charge des Travaux et réseaux.

Des services compétents

« La compétence Eau est assumée en régie directe par les services communautaires, aptes à innover, à réaliser des travaux impliquant des procédés modernes, souligne

Jacques Mézard, Président de la CABA. Chaque année, la CABA assigne un budget conséquent à l'amélioration de ses installations, afin de fournir à tous les usagers du territoire une eau de qualité à un prix raisonnable. « Depuis l'entrée de Saint-Simon dans l'intercommunalité, diverses opérations d'envergure ont ainsi permis d'améliorer la desserte de la Commune et d'accompagner ses évolutions », précise Daniel Fabre, le Maire.

Le montant de ces travaux, réalisés par les entreprises locales RDC et STAP 15, s'élève à environ 150 000 € HT. Ils ont été réalisés en étroite collaboration avec la Commune, qui a renforcé son réseau de défense extérieure contre l'incendie, et avec l'entreprise Lallemand, qui a participé à l'opération à hauteur de 25 000 €.

I.F.P.P. CANTAL
Institut de Formation Professionnelle

JOURNÉE PORTES OUVERTES À L'IFPP D'AURILLAC

■ LE SAMEDI 25 MARS 2017 ■

HÔTELLERIE RESTAURATION

SERVICES

HEBERGEMENT

ALIMENTATION

INDUSTRIEL

Pourquoi choisir entre la théorie et la pratique?
Les formations en apprentissage c'est se remplir la tête de savoirs et les mains d'expérience...
Viens te renseigner sur nos formations et nos nouveautés pour la rentrée !

IFPP - 8 Rue Agricole Perdiguier - 15000 AURILLAC - 04 71 63 81 81 - contact@ifpp15.com

- Séjour temporaire ou permanent
Accueil de jour
- Prise en soin personnalisée
- 2 unités de Vie Alzheimer
- Cuisine gourmande
- Animations quotidiennes et variées

Maisonnées
RÉSIDENCE RETRAITE DE FRANCE

RÉSIDENCE RETRAITE LE CAP BLANC

Confort - Sérénité - Vie sociale - Bien-être

RÉSIDENCE MAISONNÉE LE CAP BLANC
9, montée de Limagne • AURILLAC

RECEVEZ NOTRE DOCUMENTATION
Contactez-nous au
04 71 45 28 00
lecapblanc@maisonneesdefrance.fr
www.maisonneesdefrance.fr



Stade Jean Alric

Point sur l'avancement des travaux

Poursuivant la modernisation du Stade Jean Alric, la CABA a engagé, en juin 2016, une 2nde phase de travaux visant l'amélioration de la tribune Marathon et du fond de stade. Point d'étape sur l'avancement du chantier !

Côté allée des frères Pélissier



1^{re} étape du chantier : l'allée Pélissier. Durant l'été 2016 a été effectué l'élargissement de la voie. Son emprise a été portée à 8 m pour répondre aux contraintes d'accès des secours, améliorer la circulation des spectateurs et l'accès aux buvettes et sanitaires, ce qui a induit la réalisation d'un nouveau mur de soutènement côté jardin Hélitias.

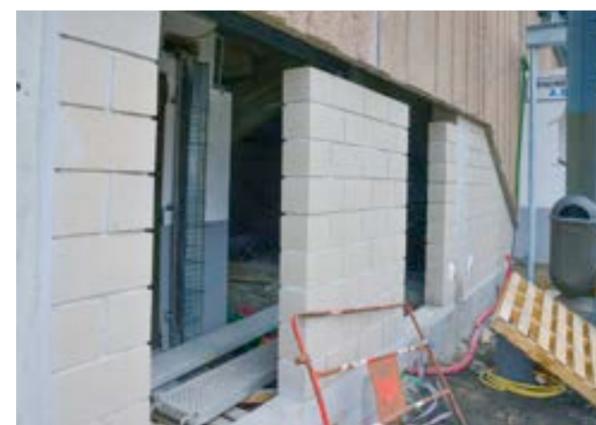
A cette occasion, les réseaux ont été repris : la mise en séparatif permet désormais le rejet des eaux de pluie directement dans le milieu naturel (sans passer par la station de Souleyrie) après rétention dans le bassin tampon situé à proximité du parvis.

En tribune Marathon



Suite à l'installation des fondations de la coursive haute fin 2016, la pose de la charpente métallique en acier galvanisé a pu commencer, pour s'achever au printemps avec les éléments de couverture, de bardage, de serrurerie, ainsi que les plateformes qui accueilleront les places PMR et les loges. En début d'année a également été réalisée la reprise des fondations existantes sous le pignon sud-est de la tribune, pour permettre la construction de l'ascenseur. Son raccordement à la charpente de la galerie est prévu pour mi-mars. L'escalier menant à l'arrière de la tribune sera quant à lui installé fin février / début mars. Sont ensuite programmées l'installation des 4 loges préfabriquées et la pose des sièges.

Sous la tribune



Sous la tribune, après désamiantage et démolition des cloisons existantes, l'entreprise de gros œuvre a procédé aux travaux de fondations et de dallages. La façade en parpaings colorés est en cours de finalisation. Les cloisons intérieures des divers locaux sont, quant à elles, en cours d'exécution avant réalisation de la faïence, des faux plafonds, des portes métalliques et de la peinture...

En fond de stade



En fond de stade, le nivellement de la nouvelle voie d'accès au tennis club a été réalisé fin 2016. Les murs d'enceinte du Stade et de soutènement côté terrains de tennis doivent s'achever d'ici mi-mars. Les entreprises ont, en parallèle, procédé à la reprise des réseaux de cette zone : alimentation de la panneau publicitaire et mise en place de la fibre pour anticiper le passage à la technologie LED, alimentation des panneaux de chronomètre, éclairage sportif, eaux de ruissellement (caniveau, tranchée drainante). En mars, la pose de la main courante du pesage sera terminée. Puis place aux aménagements de l'aire d'entraînement en pelouse synthétique, au printemps. Le chantier doit s'achever avant la fin de l'été 2017.

Visite de chantier



Une visite de chantier, **gratuite et ouverte à tous**, est organisée :
samedi 18 mars de 10 h à 13 h.

L'occasion de vous dévoiler quelques éléments du nouveau visage de cette partie du Stade, qui comprendra un escalier monumental, de nouveaux espaces intérieurs, une coursive haute, des loges, un ascenseur, un terrain d'entraînement en pelouse synthétique et un pesage supplémentaire.



Développement économique dans les quartiers « OPEN » a détecté les créateurs d'activité

L'opération « OPEN », c'est un dispositif de soutien à la création d'activité qui a accompagné 33 personnes au cours de l'année 2016. Objectif : favoriser le développement économique et l'emploi dans les quartiers sud et le centre ancien d'Aurillac.

« Cela faisait un moment que j'avais cette idée en tête, et je me suis lancée le défi de voir si ça pouvait marcher... Au contact des autres, je me suis rendu compte que mon projet était tout à fait réalisable. On a tous le droit de tenter sa chance ! » Le projet de Francis Rassoul, c'est la création d'une épicerie ambulante (cf. ci-contre), qui a reçu le 1^{er} prix dans le cadre du concours « Open ».

Quartiers prioritaires

Ce concours constituait l'aboutissement d'un dispositif d'accompagnement à la création d'activité. Initiée dans le cadre du Contrat de Ville du Bassin d'Aurillac 2015-2020, l'opération « Open » a eu comme objectif de favoriser le développement économique et

l'emploi dans le quartier prioritaire de Marmiers et les secteurs « en veille » de la Politique de la Ville : Brouzac, centre ancien d'Aurillac, 3 îlots de Belbex (cf. Agglo mag n°70, avril 2016).

« Nous avons voulu aller plus loin que les dispositifs habituels pour détecter les talents et les

encourager, avec un accompagnement poussé », explique François Bru, Directeur d'Auvergne Active. C'est ce fonds territorial affilié au réseau France Active qui a animé l'action en partenariat étroit avec le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) et la DIRECCTE (Direc-

« Aller plus loin pour détecter les talents et les encourager, avec un accompagnement poussé »

tion régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi). Conduite sur 2016, l'opération a été financée à parité par la CABA et l'Etat dans le cadre du Contrat de Ville à hauteur de 33 000 €.

Partage d'expérience

L'accompagnement des porteurs de projet a débuté via des ateliers collectifs : création d'activité, montage et financement de projet, économie sociale et solidaire, pérennité et transmission des entreprises. « Les rencontres ont favorisé le partage d'expérience autour d'un métier commun, celui de chef

d'entreprise », précise Clément Rouet, chargé de mission d'Auvergne Active. Elles ont également permis des échanges avec des acteurs de l'emploi et de la création d'activité associés à l'action.

Puis l'accompagnement individuel a pris le relais, en s'adaptant au besoin de chaque créateur : soutien à la définition de l'activité, conseil pour la recherche d'un local, orientation vers les bons partenaires pour le financement... 33 personnes ont été ainsi accompagnées, majoritairement des de-

mandeurs d'emploi cherchant à créer leur propre emploi au travers de leur entreprise, principalement dans les secteurs du commerce, des métiers de bouche, des services à la personne...

6 activités créées, 6 projets en cours

6 projets ont abouti à la création d'une entreprise immatriculée aux registres du Commerce ou des Métiers, et 6 autres sont en cours de finalisation. En fin d'année, le concours « Open » a retenu 4 projets finalistes : deux ont reçu un

soutien financier, le jury a décerné à deux autres une mention « coup de coeur » (cf. ci-contre).

« Il est important d'encourager ceux qui ont envie d'entreprendre, car c'est ce qui favorise la vie dans ces quartiers », a souligné Jacques Mézard, Président de la CABA, lors de la remise des prix au Centre social de Marmiers. De même Jean-Philippe Aurignac, Secrétaire général de la Préfecture, a salué « ceux qui se prennent en main pour faire vivre ces quartiers mais aussi pour les ouvrir vers l'extérieur ».

Les projets primés

Épicerie ambulante - Francis RASSOUL



Francis Rassoul prépare le lancement d'une épicerie ambulante qui se déplacera sur les quartiers d'Aurillac et sur les alentours. Il souhaite proposer des biens d'épicerie, du pain ainsi que des plats traiteurs et des produits frais sur commande. L'accent sera mis sur des produits locaux de qualité. Formations, plan de financement, aménagement du camion : Francis Rassoul peaufine son projet et ses tournées dans la perspective de lancer son activité en juin.

Crêperie bretonne - Sandra TEISSIERES



Sandra Teissières a saisi l'opportunité de la reprise d'un restaurant, 17 rue Baldeyroux, pour gérer sa propre activité. Elle s'est associée avec Lucie Nourisson issue comme elle du milieu de la restauration. Ouverte en août 2016, la crêperie « Le Billig » propose des plats du jour, crêpes, galettes de Sarrazin, boissons bretonnes. Rien que la lecture de la carte est déjà une aventure... ! Ouvert : du lundi au mercredi à midi ; du jeudi au samedi, midi et soir

Prix « coup de coeur »

Boutique de chaussures - Nathalie WAGNER

Nathalie Wagner a ouvert le magasin « Véronne », rue E. Duclaux, en septembre 2016 après un licenciement. Anticipant son changement de vie, elle avait intégré le dispositif Open en mars. Passionnée par la mode, elle s'est positionnée sur le marché de niche des chaussures haut de gamme.

Cave à bière - Camille JOUVANCEAU

Amateur de bières et désirant depuis toujours travailler dans le commerce, Camille Jouvanceau a ouvert « Au Consulat de la Bière », rue du Consulat, en août 2016. Il y propose 300 sortes de bières, ainsi que des conseils de dégustation. La vente est également proposée sur les marchés.



Résidence BD sur 3 territoires cantaliens Création partagée...

Cécile Brosseau et Lionel Marty sont les auteurs sélectionnés par la CABA et les Communautés de Communes Sumène-Artense et du Pays de Mauriac pour une résidence de création et de médiation autour de la BD. Ensemble, ils composent une œuvre à quatre mains, nourrie de multiples rencontres...

Cécile Brosseau et Lionel Marty, deux auteurs-illustrateurs sélectionnés par la CABA et les Communautés de Communes Sumène-Artense et du Pays de Mauriac, inaugurent la première résidence de création et de médiation autour de la bande dessinée. « Deux artistes aux styles graphiques et narratifs très différents, qui décrivent avec justesse les atouts de notre territoire », soulignent les initiateurs du projet (cf. encadré ci-contre).

Raconter ce pays

Lionel Marty étant originaire du Bassin d'Aurillac, c'est dans la douceur d'une maison familiale que les deux

artistes ont posé leurs valises, dès le mois de janvier. Durant 16 semaines réparties jusqu'en octobre 2017, plusieurs séjours sur les 3 territoires cantaliens vont permettre aux artistes de travailler à la création d'une BD. « Cette résidence nous donne l'opportunité de nous plonger dans un projet commun, chose que nous envisagions depuis un moment, expliquent-ils. Nous avons envie de parler de ce pays, tout en faisant découvrir ce merveilleux outil qu'est la BD. »

Outre ce travail de création, les auteurs mènent également des actions de médiation, rencontres et ateliers ar-

tistiques, auprès de différents publics. Certains ont eu lieu dès le mois de janvier. « C'est un projet vraiment complet. A cette étape, nous sommes attentifs à tout ce qui nous entoure, pour capter des éléments susceptibles de servir la création. Et les échanges que nous avons lors de ces rencontres apportent de l'eau à notre moulin. »

Une histoire à 4 mains, 4 chapitres, 4 saisons...

Se nourrir des échanges

« Nous sommes aussi accompagnés d'une équipe d'organisateur énergiques, curieux... qui prennent pleinement part au projet et respectent notre qualité d'auteur. Avec cette création, on peut sortir des codes, proposer des choses qui viennent du cœur... » En effet, une totale liberté graphique est laissée aux artistes. Seule contrainte : que cette BD, qui intègre une fine prise en compte du territoire, soit accessible à tous dès 6-8 ans.

Mais alors, que nous préparent nos deux auteurs ? « Cette BD sera une chronique contemplative, un chemin introspectif, l'histoire d'un

homme dans son rapport à la nature, à travers le temps. Elle sera composée de 4 chapitres, 4 saisons aux rythmes différents, en adéquation avec l'évolution de notre personnage. Cette histoire pourra ramener chacun à ses propres souvenirs. C'est d'ailleurs un projet qui nous reconnecte à notre enfance, fait appel à nos ressentis. Notre souhait, c'est qu'une fois le livre terminé, le lecteur ait envie d'aller se promener. »

Entre subtilité et expressivité

L'œuvre achevée sera à découvrir au mois de juin. Mais en attendant, le Festival BD du Bassin d'Aurillac (cf. ci-contre) sera l'occasion de vous imprégner de l'univers de nos artistes, où le dessin subtil de Cécile et l'expressif coup de crayon de Lionel s'accordent à merveille.

Cette résidence est organisée en partenariat avec les éditions « Les Enfants Rouges » et reçoit les soutiens de l'Etat et de l'Europe (programme Leader - Feader).



Suivez le projet

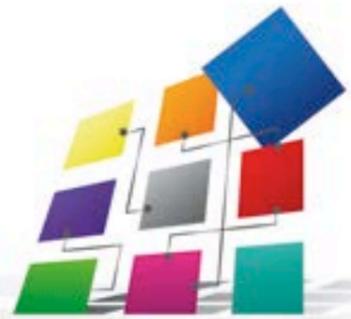
Trois temps forts permettront de suivre l'évolution de ce projet. Les 11 et 12 mars, le Festival BD du Bassin d'Aurillac (cf. pp. 10-12) proposera une exposition du projet en cours et une rencontre avec les auteurs prévue le 11 mars à 15 h au Centre de Congrès. Pour Josiane Costes, Conseillère Communautaire en charge de la Médiathèque, « ce projet est aussi le moyen de donner une ampleur supplémentaire à notre Festival, de le prolonger au delà d'un week-end et des frontières de notre territoire ».

En effet, le 2^e rendez-vous est prévu sur la Piste des Arts, « ancienne ligne de chemin de fer transformée en lieu de promenade puis en site d'exposition à ciel ouvert », explique Stéphane Briant, Vice-Président de la Communauté de Communes Sumène-Artense. De juin 2017 à juin 2018, vous pourrez découvrir l'œuvre achevée sur des bâches photographiques réparties le long de ce parcours de 15 km.

Enfin, en octobre, le Festival Histoires d'Images proposera à Mauriac un retour photographique et dessiné de cette aventure. Le dernier rendez-vous d'« une résidence qui se veut être une période de rencontres, de partage, de diffusion de savoirs et d'éveil artistique, à destination d'un large public », souligne Laurence Bodin, chargée de développement culturel pour le Pays de Mauriac.

Le 1^{er} atelier bd a eu lieu en janvier à la Médiathèque

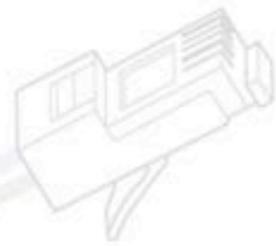




RESINTEL

RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- Téléphonie professionnelle
- Câblage
- Réseaux informatique
- WIFI
- Détection incendie
- Alarme vol
- Vidéo surveillance
- Contrôle d'accès
- Appel malade
- Visioconférence



5, avenue des Pupilles
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 62 00 - Fax. 04 71 48 62 52
Mail : resintel@resintel.fr

Naucelles

La commune se développe !

La Commune de Naucelles poursuit son développement ! Le Hameau de Verniols (Quatre Chemins) a ainsi été inauguré début janvier. Ce projet de 669 000 € porté conjointement par la Commune et Logisens a permis l'aménagement de 4 maisons contemporaines (en location et en accession) dans ce

« De la vie dans les communes pour le bien-vivre de nos concitoyens »

quartier désormais résidentiel. Deux projets ont également été présentés : l'Eco-Hameau de Cantagrel, qui proposera à terme 27 maisons et 6 parcelles constructibles, ainsi que le futur bâtiment administratif du Centre Social Intercommunal de la Vallée de l'Authre.

Puis a été posée la 1^{re} pierre d'un bâtiment en construction dans le bourg de Naucelles, qui com-

prendra deux logements et une boulangerie.

Le coût de ces travaux, qui devraient s'achever en fin d'année, s'élève à 1 358 000 € pris en charge par Logisens, la commune et le porteur de projet, avec le soutien de l'Europe, de l'Etat, de la Région et du Département.

Redynamiser le bourg

Christian Poulhès, Maire de Naucelles, explique que « ce projet entre dans le cadre de l'opération de redynamisation du centre-bourg, engagée par la Municipalité suite à



Pose de la 1^{re} pierre de la boulangerie dans le bourg

l'étude « Cœur de village » réalisée en 2002. Elle a déjà conduit à la réalisation de nombreux aménagements : ouverture de commerces, réfection d'espaces publics, création de logements... »

En effet, « Logisens cherche à répondre aux attentes de la commune en proposant des équipements et des logements adaptés aux besoins de la population », relève Jean-Antoine Moins, Président de Logisens.

« Il est essentiel qu'il y ait de la vie sociale, économique, scolaire et culturelle dans chaque commune, souligne Jacques Mézard, Président de la CABA et Sénateur. Des aménagements de qualité contribuent au bien-vivre de nos concitoyens. » Isabelle Sima, Préfet du Cantal, et Bruno Faure, Vice-Président du Conseil départemental, ont quant à eux insisté sur « la vitalité, le dynamisme de notre territoire ».



Hameau de Verniols



Vos objectifs...

Notre priorité !



Coaching personnalisé

Pack Découverte *

1 séance achetée

=

1 séance offerte !

Prenez vite rendez-vous avec l'un de nos Personnel Trainer

Espace Forme
3, rue Jean Héroult - Aurillac
Tél. : 04 71 48 38 21
www.espaceformeurillac.fr



* voir condition à la salle

Ytrac / Le Bex Deux écoles « numériques »

Proposer des outils connectés et offrir aux écoliers un éveil au numérique susceptible d'améliorer l'apprentissage et favoriser leur réussite : tels sont les objectifs poursuivis par la municipalité ytracoise.

Des travaux ont ainsi été réalisés pour équiper les écoles d'Ytrac et du Bex du matériel nécessaire à la



création de « l'école numérique ». Un projet mis en place avec les équipes enseignantes et Cantal Ingénierie Territoire.

« L'été dernier le câblage a été complètement refondu, puis à Noël les premiers vidéo-projecteurs interactifs et tableaux blancs ont été installés, explique Dominique Lavigne, Adjointe municipale à l'Education, l'enfance et la jeunesse. Un Environnement Numérique de Travail (ENT), bien connu des parents ayant des enfants dans le secondaire, sera prochainement mis en place pour créer une passerelle naturelle entre l'école et le collège ».

Les écoles d'Ytrac et du Bex font donc désormais parties des écoles numériques du Cantal, projet initié par le Conseil Départemental avec le soutien de l'Education Nationale qui joue « un rôle central puisque c'est elle qui forme le personnel pédagogique et fournit les ressources documentaires nécessaires ».

Pour ce projet, la Commune a investi 69 103 € HT sur 3 ans, subventionnés à 80% par l'Etat (DETR) et l'Europe (FEDER).

Saint-Simon Randos bleues

Dimanche 19 mars, l'association Jordane Rando Loisirs organise avec le soutien de la Dériv'chaines et de l'UTPMA une journée randonnée dans le cadre de Mars Bleu, mois de mobilisation contre le cancer du colon. 3 randos pédestres ou trails de 5, 10 et 16 km ainsi qu'une rando VTT de 26 km (avec possibilité de retour anticipé) prendront le départ depuis l'aire de loisirs du Pontail.

Inscriptions : 6 € ou plus, auprès de la Mairie ou sur place le 19 mars entre 8 h et 9 h. Gratuit pour les moins de 10 ans. Les bénéfices seront reversés à la Ligue départementale contre le Cancer et l'ARDOC.

Renseignements : 06 33 96 74 80
Facebook « Jordane rando loisirs »

Mandailles-Saint-Julien Louez vos raquettes

Envie d'une balade en raquettes ? La Mairie en propose à la location lorsque l'enneigement est suffisant. Un itinéraire de 3,2 km (2 h) a été balisé au départ de l'enclos Cheylus.

Location : 04 71 47 93 52 ou 06 98 61 11 74
Adulte : journée, 8 € ; demi-journée, 6 €
Enfant : journée, 6 €, demi-journée, 3 €



Jussac La Ferme équestre modernisée

« La Ferme équestre est un fort outil d'attractivité pour notre commune, c'est pourquoi il était important de lui redonner tout le confort qu'elle mérite, autant pour les cavaliers et les gérants que pour les équadés », explique Michèle Bigeon, Adjointe au Maire de Jussac.

A la suite d'une tempête en 2013 où la toiture avait été emportée, l'équipe municipale a lancé un programme de rénovation du bâtiment. Le toit a été entièrement renoué, la charpente consolidée, l'isolation renforcée, et le manège refait. En 2015, les hangars et la fumière ont été réhabilités. Des boxes ouverts sur l'extérieur ont également été créés pour les quelque 70 chevaux et poneys que compte la Ferme équestre pour ses activités : apprentissage à partir de 3 ans, stage, compétition, élevage et pension.

De nouveaux locaux

Tout au long de l'année 2016, des extensions sur la partie avant du bâtiment ont modernisé l'équipement : un club'house de 24 m², un bureau/accueil de 24 m², une sellerie de 15 m² ainsi que des sanitaires et vestiaires pour les personnes à mobilité réduite (PMR). « Ces locaux nous permettent d'accueillir les membres et visiteurs dans des conditions optimales », soulignent Fabien Billoux et Isabelle Salassa, co-gestionnaires. L'inauguration de ces aménagements est prévue samedi 11 mars à 15h30.

Cette dernière tranche de travaux d'un coût de 155 000 € a été soutenue par l'Etat à hauteur de 40%. Au printemps, l'embellissement des abords extérieurs, la création d'un cheminement PMR et de places de stationnement viendront finaliser cette opération.



TRAVAUX

Voici les principaux travaux que la CABA vient de réaliser dans vos communes.

Aurillac : réhabilitation eau potable, rue Eloy Chapsal, rue de la Ferraudie et Cité du Parc

Ayrens : réhabilitation et renforcement eau potable, Sériès

Marmanhac : réhabilitation eau potable, rue Delai Lou Pont, réhabilitation eaux usées au bourg ; réhabilitation d'un branchement eaux usées, Moulin des Campagnes

Teissières-de-Cornet : réhabilitation eau potable, Quiers et Sournac

Arpajon : réalisation d'une liaison eaux usées entre la cité du Cayla et le lotissement de Cols

Ytrac : réhabilitation eaux usées dans le bourg

Sortir dans l'Agglo...

Soirée Aqua Famille, Centre Aquatique, Aurillac, 3 mars, 17 h (cf. p. 14)

Conférences de l'Université Inter-Ages, IUT, salle des conférences, Aurillac, les lundis et jeudis, 18h30. Rens. : www.uuha.fr

Concours de pêche, Crandelles, plan d'eau des Genevrières, 4 mars, 14h30

« **Poids-Plumes** », Cie Ouïe/Dire, théâtre, théâtre d'Aurillac, 8 mars, 15h30

Expo photos animalières de Jean-Marie Boulard, Jussac, Médiathèque, du 7 mars au 1^{er} avril

Carnaval, Centre Social d'Arpajon-sur-Cère, 11 mars, 15 h

Carnaval de l'APE, Reilhac, 11 mars

Festival BD, Aurillac, Médiathèque et Centre de Congrès, 11 et 12 mars (cf. pp. 10-13)

Loto de Sansac'Gym, Sansac-de-Marmiesse, foyer, 12 mars, 14 h

Quine de la Retraite Heureuse au Pré, Jussac, salle polyvalente, 12 mars

Vide-dressing du CCAS, salle des fêtes, St-Simon, 12 mars

« **Subliminal** », Cie Arcosm, danse, théâtre d'Aurillac, 16 mars, 20h45

Concert avec le Vieux Palais d'Espalion, Théâtre d'Aurillac, 17 mars, 20h45 (cf. p. 9)

Quine de l'APE, Marmanhac, foyer rural, 18 mars

Repas « tête de veau » de l'Entraide Sansacoise, Sansac-de-Marmiesse, 18 mars

Carnaval, Amicale Laique et Culturelle, Yolet, 18 mars

Soirée « poule farcie », Comité des Fêtes, St-Paul-des-Landes, salle polyvalente, 18 mars, 20 h

Randos Bleues, Saint-Simon, 19 mars (cf. p. 40)

Concours de belote de la Retraite Heureuse au Pré, Jussac, salle polyvalente, 19 mars

5^e Salon de la Photographie, Aurillac, Les Ecuries, 9 mars au 8 avril

Concours de belote, Amicale des Prés Verts, Reilhac, 25 mars

Bal costumé, Comité des Fêtes, Marmanhac, foyer rural, 25 mars, 20 h

Les Hivernales de Senilhes : « Les Bitumeuses » par le Petit Théâtre de Souseyrac, Arpajon-sur-Cère, foyer rural de Senilhes, 25 mars

Concours de belote, Comité des Fêtes, Jussac, salle polyvalente, 26 mars

Forum « Planète Bébé », Aurillac, Centre de Congrès, 1^{er} avril (cf. p. 8)

Repas dansant du Rugby Club, St-Paul-des-Landes, salle polyvalente, 1^{er} avril, 20h30

Carnaval de l'APE, Sansac-de-Marmiesse, 1^{er} avril



Vide-dressing, Familles Rurales, Jussac, 2 avril

Expo photos de Fabrice Durand, Jussac, Médiathèque, du 4 au 22 avril

Soirée karaoké, APE, Marmanhac, foyer rural, 8 avril, 20 h

Vente de Printemps d'Emmaüs, Aurillac, rue de la Somme, 8 et 9 avril, 10 h - 18 h

Quine de l'APE, Jussac, 8 avril

Foire de Printemps, Aurillac, Gravier, 9 avril

« **S'il se passe quelque chose...** » **Vincent Dedienne**, humour, théâtre d'Aurillac, 13 avril, 20h45

Sortie de l'Entraide Sansacoise à Saint-Just, 13 avril

Journée des Ecoles de Vélos, organisée par le club de vélo Sansac-Arpajon, Sansac-de-Marmiesse, 16 avril

Chasse aux œufs, Comité des Fêtes, Jussac, 17 avril

Chasse aux œufs, Comité des Fêtes, Marmanhac, 17 avril

Médiathèque
cf. Nota Bene, programme disponible à la Médiathèque ou sur mediatheque.caba.fr

Prisme
cf. p. 15
et sur aurillaccongres.com

Théâtre, Conservatoire, Musées d'Aurillac
programme complet sur aurillac.fr

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE
195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Eau et assainissement : Tél : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif : Tél : 04 71 46 48 50
Urgence eau/assainissement :
Tél : 04 71 46 48 60

REGIE DE L'EAU
Accueil de la CABA - 41, rue des Carmes
15000 AURILLAC - Tél : 04 71 46 86 38
Horaires d'ouverture au public
du lundi au vendredi,
de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
3, place des Carmes - CS 80501
15005 AURILLAC CEDEX
Tél : 04 71 46 86 31

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS
Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES
Tél : 04 71 43 05 76
Horaires d'ouverture au public
du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30

DECHETTERIE DE L'YSER
Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 51 08
Horaires d'ouverture au public
du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

STABUS
Guichet : 3 avenue Gambetta
Dépôt : 8 rue D. Papin - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 54 55

MEDIATHEQUE
Rue du 139^e RI - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 46 86 36 - mediatheque.caba.fr

CENTRE AQUATIQUE
Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 26 80
Horaires d'ouverture différents selon les jours
et périodes - centreaquatique.caba.fr

OFFICE DE TOURISME
7, rue des Carmes - 15000 Aurillac
Tél : 04 71 48 46 58
Du lundi au samedi
de 9h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30
iaurillac.com

POINT INFO JEUNESSE
Cf. Médiathèque
Tél : 04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA (PACT CANTAL)
9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 88 06
E-mail : cantal@solihha.fr

AEROPORT AURILLAC-TRONQUIERES
Ligne aérienne : 04 71 45 60 15
Tour de contrôle : 04 71 64 50 00

SEBA 15
14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 63 88 10
E-mail : seba15@seba15.fr - www.seba15.fr

AGGLOmag

Directeur de la publication : **Jacques MÉZARD**
Vice-Président en charge des T.I.C. : **Jean-Paul NICOLAS**
Rédacteur en Chef : **Christine LOUIS**
Rédaction, photos : **Claire LAINSCAK Lou PEUCHELESTRADE**
Conception, photos et photogravure : **Ludovic LAPORTE**
Service Communication de la CABA - Tél : 04 71 46 86 30 - Email : com@caba.fr
Régie publicitaire : Aurillac Développement - Thierry BONNET - Tél : 04 71 46 86 50

Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac) - N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 29 500 ex.
Ce document est imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Rejoignez-nous sur



www.fb.com/caba-officiel

LES ELUS

Le Président

Jacques MÉZARD
Pour prendre rendez-vous avec le Président de la CABA, contactez le 04 71 46 86 47

Les Vice-Présidents

Vous pouvez contacter tout Vice-Président sur un sujet lié à son domaine de compétence au 04 71 46 86 47

Michel ROUSSY

Urbanisme et Habitat

Pierre MATHONIER

Développement Economique
Prendre rendez-vous au 04 71 45 46 03

Philippe GRANIER

Environnement
et Développement Durable

Roland CORNET

Administration Générale
et Personnel

Marie-Pierre LOURS

Politique de la Ville

Alain BRUNEAU

Travaux et Réseaux

Georges JUILLARD

Finances

Charly DELAMAIDE

Grands Equipements

Jean-Pierre ROUME

Transports

Christian POULHÈS

Contractualisation

Jean-Paul NICOLAS

Techniques d'Information
et de Communication

Xavier DALL'AGNOL

Tourisme

NOS 25 COMMUNES

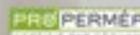
Arpajon-sur-Cère Aurillac Ayrens Cartat Crandelles
Giou-de-Mamou Jussac Lacapelle-Viescamp Labrousse
Laroqueville Lascelles Mandailles-Saint-Julien
Marmanhac Naucelles Reilhac Sansac-de-Marmiesse
Saint-Cirgues-de-Jordanne Saint-Paul-des-Landes Saint-Simon
Teissières-de-Cornet Velzic Vézac Vezels-Roussy Yolet Yrac





Portes Ouvertes Naucelles - Viers

17 et 18 Mars - 09H00 à 19H00



AVANTAGES FISCAUX*

1. Un taux de TVA réduit à 5,5%
2. Une exonération de la Taxe Foncière pendant 15 ans

*Sous conditions

1, Av. Georges Pompidou - AURILLAC
04 71 46 24 24 - 06 24 92 50 50

Titulaire NF Habitat HQE N°15-02-0070

Terrains Disponibles

